

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 »
Mortuaires	30 »

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

Fribourg, ville d'art et de tradition

« Si elle se développait sans créer et même en détruisant, si elle rompait avec la tradition, elle ne serait plus en progrès, elle serait en régression... Elle serait une agglomération, elle ne serait plus une cité. » Ainsi dit Gonzague de Reynold dans sa préface au magnifique volume illustré que présentent les Editions Générales pour le huitième centenaire de Fribourg.

C'est précisément sa tradition qui met en rage certains fidèles ennemis de Fribourg, en des diatribes écrites ou orales où il nous plairait de trouver d'autres raisons que religieuses ou politiques. En effet, dans certain monde, on supporte volontiers la tradition, on l'enracine même aux souterrains de l'archéologie, pourvu que cette tradition ne représente pas une âme. Fribourg a une âme, une personnalité : voilà sa chance et sa malchance. Qu'on aime une personne et tout est beau en elle, l'ancien et le nouveau. Qu'on la déteste et sa tradition est routinier et son développement prétention. Défense de vivre.

Peut-être n'ai-je pas été le seul à rencontrer comme premier visage de Fribourg ce propriétaire qui me chassa sans aménité de son beau domaine où je m'étais fourvoyé sous une allée ouverte. Cela ne m'a pas mis en garde contre le rayonnement de Fribourg, ni éteint cette amitié unilatérale où il entre de la mélancolie et du respect. C'est de loin, mais avec sympathie que nous avons entendu les échos des fêtes, dont le sens était dégagé dans l'allocution de Monseigneur Charrière au cours d'un office à la cathédrale.

« La tradition de Fribourg, note encore son évêque, est

avant tout d'essence religieuse. Dès l'origine, sa foi commande sa vie publique et privée... Cette fidélité, dans les circonstances où elle s'est maintenue, est une sorte de miracle, et elle n'exclut pas une tolérante compréhension à l'égard de la minorité confessionnelle ». Elle explique peut-être l'attitude un peu irlandaise du propriétaire vigilant.

Mais aujourd'hui, nous sommes invités au château. C'est l'impression que nous avons en ouvrant ce livre de beaux textes et d'images. Un château dont les jardins, les cours d'honneur et les antichambres nous annoncent la splendeur et où nous introduisent d'augustes portiers. Après Gonzague de Reynold qui nous le situe magistralement dans le temps et l'espace, après Monseigneur Charrière qui nous en révèle la vie intérieure, voici MM. Pierre Glasson et José Pythou, conseillers d'Etat, Jean Bourgnécht, syndic de la ville, Louis Dupraz, conseiller. Tous, si modestes qu'on ne lit pas facilement leurs griffes, nous brosent en raccourci un aspect de Fribourg, s'interpénétrant sans se mélanger ni se répéter.

Entrons donc dans le château accueillant et nous verrons que textes et images méritaient bien l'honneur de tels guides.

Naturellement, ce sont d'abord les formes et les images qui nous entraînent, et M. Strub, l'auteur du texte, se contente d'une musique discrète et processionnelle, un peu comme celle de Moussorsky dans les Tableaux d'une Exposition.

La table des illustrations ne se soucie pas de distinguer les deux maîtres photographes, Bénédikt Rast et Roger Bimpage. Voilà une matière et voilà des

questions, pas plus saugrenues que d'autres, pour les organisateurs et les concurrents d'Echec et Mat. Inutile, et ce n'est pas pour nous brouiller l'esprit que les deux chasseurs d'images ont collaboré, mais pour créer une atmosphère. On n'étudie pas les tableaux un à un, on les parcourt en zig-zag comme dans la première promenade à travers une ville, quitte à revenir observer les détails, s'arrêter devant un clair obscur, un feuillage, un contre-jour, le miroitement d'une fontaine, le grave sourire d'une madone, la sérieuse grâce d'un saint de pierre, le silence d'un cloître, voire une fabrique ou une gare et parfois, ces enchevêtrements de fils électriques, assurément embellis par le

prestige de l'art, mais pas au point de nous faire dire : « Il n'y en aura jamais assez ! » Assurément, une ville est une ville et Fribourg n'est point la belle au bois dormant, mais nous admirons la somme de beauté intacte qu'elle possède encore. Louons aussi les photographes de l'avoir peuplée en toutes saisons : les femmes au marché, les enfants à la fontaine, le ramoneur à cheval sur son toit et ce paysan ébloui qui sort de l'ombre, auréolé d'un feutre clair, son manteau sur l'épaule, une main dans la poche de sa veste, le gilet serré et les pantalons en accordéon, le visage extasié devant le ciel bleu au bas d'un escalier couvert : tout cela qu'on rencontre partout est ici fribourgeois au même titre que les images et les sculptures du passé.

Le texte semblerait hésiter s'il ne trouvait un constant

équilibre entre l'histoire et ses projections dans l'art. En sorte que jamais on n'y brûle dans la sécheresse des événements et des dates et jamais on ne s'oublie dans les ombrages intemporels de la poésie. La contemplation est d'autant plus reposante qu'elle s'appuie sur une assise ferme.

Promenades qui ne font jamais oublier le point de départ et nous convient toutes à une dernière visite sur le haut-lieu d'où Gonzague de Reynold, d'un geste large de sa main, nous avait situé Fribourg au milieu des temps et du monde.

Le profane, alors, croit connaître Fribourg : est-ce qu'il se trompe ? Et j'imagine que le Fribourgeois s'écrie : Fribourg, ô ma ville aimée, j'étais en toi tous les jours et je ne savais pas que tu étais si belle !

Marcel MICHELET.

Le 3^e Chapitre général de la Société suisse des Missions étrangères

Les délégués sont arrivés des quatre continents pour participer au Chapitre Général de la Société Missionnaire de Bethléem qui commencera d'abord par une retraite, le 15 juillet. La Société Missionnaire compte 38 ans d'existence. Elle fut fondée par le Chanoine Dr Pierre Bondolfi et le 30 mai 1921 S.S. le pape Benoît XV l'instituait sous le titre de « Séminaire suisse des Missions » (c'est sous ce titre qu'elle est habituellement recommandée par NN.SS. les Evêques de Suisse dans leur Mandat du Jeune Fédéral), « afin que de bons missionnaires aillent aussi de Suisse dans les missions étrangères ». Le Chapitre Général a lieu tous les dix ans.

Conformément aux Constitutions et à la suite d'élections qui ont eu lieu l'année dernière, prendront part au Chapitre Général : le Supérieur général, R.P. Edouard Blatter, d'Altstätten SG ; les conseillers RR.PP. Louis Nart, de Olten, Alois Schildknacht, de St-Gall, Joseph-Marie Camenzind, de Gersau, Dr Jean Beckmann, de Emmeten ; le Supérieur du Séminaire de Schöneck, R.P. Max Blüchli, de Kengelbach ; les délégués des missionnaires en Suisse ; RR.PP. Adolphe Huber, de Tuggen, Dr Joseph Zürcher, de Menzigen ; d'Afrique : le Supérieur régional Albert Würms, de Klingelzell, les RR.PP. Pierre Lohrer, de Montlingen et Martin Weber de Arth ; du Japon (Iwatéken) : le Supérieur régional Dr Joseph Schumacher de Zurich, R.P. Oscar Egloff, de Wettlingen ; de Formose (Taitung) : le Supérieur régional Jacques Hilber, de St-Gall, le R.P. Joseph Guntern, de Ried-Brigue ; de Colombie (El Rosario) : le R.P. Jean Rüttsche, de Kirchberg ; des U.S.A., le Supérieur P. François Brem, de Rudolfstetten.

Elections et coup d'œil rétrospectif

La tâche principale du Chapitre général consiste dans l'élection du Supérieur général, des Conseillers (Assistants), et du Procureur général (représentant à Rome).

Avant les élections, le Supérieur Général en charge donne lecture d'un rapport sur l'état actuel de la Société Missionnaire et sur les principaux événements depuis le dernier Chapitre général.

La décade écoulée ne manque pas, pour la jeune Société Missionnaire, d'événements nombreux et importants. Le nombre des membres de la Société monta en ce court laps de temps de 53 % : ils sont actuellement 335.

Dans le champ missionnaire, il y eut d'abord le contre-coup douloureux de Mandchourie. Au cours du dernier Chapitre général eut lieu l'assaut à la cathédrale de Tsitsikar : ainsi la lutte des communistes contre la Préfecture apostolique atteignait son point culminant. En 1954, le dernier missionnaire était expulsé de Chine. La perte de la mission de Tsitsikar fut pour la Société Missionnaire plus que la perte d'une simple mission : Tsitsikar était la mission de Bethléem. Avec Tsitsikar donc, la Société Missionnaire, à peine sortie des années de la fondation, reçut le baptême de sang.

D'autre part, les événements de Chine permirent providentiellement un vaste élargissement de l'activité missionnaire.

En 1949 et 1953, de nouvelles missions furent prises en charge au Japon (district d'Iwatéken) et à Formose (district de Taitung). Afin d'apporter une contribution à la pénurie de prêtres en Amérique latine, les missionnaires de Bethléem sont chargés depuis 1953 du décanat de El Rosario. La paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice, fondée à Pékin en 1948, fut détruite par les communistes en 1954.

La mission en Rhodésie du Sud (Diocèse de Gwelo), fut inaugurée par les Pères de Bethléem déjà en 1959. Au cours des dernières dix années son développement fut vertigineux : le nombre des fidèles s'est décuplé. C'est là que, pour la première fois, un missionnaire de Bethléem, Son Exc. Mgr Alois Häne, fut revêtu de la dignité épiscopale.

Actuellement, les deux tiers des missionnaires, entièrement formés par Bethléem, sont au service direct des missions. Le nombre des missionnaires en activité monta de 86 % depuis le dernier Chapitre général.

Problèmes d'avenir

L'accroissement rapide de la Société Missionnaire pose de nombreux problèmes que le Chapitre général du 15 juillet devra résoudre.

De première importance est la relève ininterrompue, et donc la question du recrutement des vocations, puisque, en règle générale, seule la Suisse est le champ où l'on glâne. Malgré l'extension du champ d'activité de la Société, le nombre des Sé-

minaristes est demeuré malheureusement stationnaire, le même qu'il y a dix ans. Les Frères laïcs sont trois fois plus nombreux, mais pour la seule mission de Rhodésie, ils sont déjà insuffisants.

L'importance du rôle des Frères dans la mission moderne exige le plus grand perfectionnement possible de leur formation religieuse, culturelle et professionnelle. Du reste, déjà les Frères ont eu voix active pour désigner les délégués au Chapitre général.

L'extension du rayon d'action pose aussi plus d'un problème. Ce n'est pas une chose facile pour une petite Société Missionnaire d'embrasser en elle l'immense richesse de quatre cultures. D'autre part, les exigences dans le domaine de la sociologie, de la culture et de la science doivent ne pas être perdus de vue dans la formation des missionnaires. C'est pour cela qu'au cours des dix dernières années, 65 missionnaires de Bethléem ont fait de hautes études en différentes universités et écoles supérieures.

Ainsi le Chapitre général de Bethléem aura une tâche importante à accomplir. Dieu veuille bénir les travaux des délégués afin que la Société suisse des Missions étrangères de Bethléem soit un très bon instrument pour l'extension du règne de Dieu et que, des missions, retombe sur la Suisse catholique un fleuve de bénédictions.

Hm.

Le cow-boy automobiliste

Le propriétaire d'une Lagonda de 2 litres et demi se rendit dernièrement dans les bureaux d'une compagnie automobile australienne et demanda un levier d'ajustement pour une barre de torsion.

C'était la première fois qu'un client demandait cette pièce à titre de rechange et le directeur du service d'entretien, curieux, voulut savoir comment le propriétaire de la voiture avait réussi à la casser.

« Ce n'est pas moi qui l'ai cassé » répondit le propriétaire, « c'est ma femme. Elle était en train de rassembler les chevaux pour les rentrer dans l'écurie lorsque la roue arrière de notre voiture disparu dans un terrier de lapin ! »

Et il expliqua que, à son avis, il n'était pas du tout anormal d'utiliser la Lagonda pour rassembler les chevaux dispersés dans la plaine australienne. A quand la Land-Rover pour nos armailles ?

Le règlement des barrages adopté par le Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a approuvé le règlement d'exécution de l'article 5 bis de la loi concernant la police des eaux (règlement concernant les barrages).

Sont soumis au dit règlement les barrages dont la hauteur de retenue au-dessus du niveau d'étiage du cours d'eau ou du niveau du Thalweg est de 10 mètres au moins ou, si cette hauteur est de 5 mètres au moins, ceux dont la retenue est supérieure à 50 000 mètres cubes.

Le présent règlement est aussi applicable par analogie aux barrages qui, bien que n'atteignant pas les dimensions prévues à l'article premier, constituent un grave danger pour les régions situées en aval.

Il en est de même, lorsque la sécurité publique est en jeu, pour les barrages en rivière créant une accumulation principalement au moyen de vannes mobiles.

Des exceptions seront autorisées s'il est présumable que l'exécution de certaines dispositions du présent règlement n'est pas en rapport avec

l'importance de l'ouvrage et avec les dangers qu'il représente pour les régions situées en aval.

Le règlement stipule que les différentes parties de l'ouvrage seront projetées et construites de façon à satisfaire non seulement aux exigences techniques normales d'exploitation, mais encore à assurer, eu égard aux régions sises en aval, une sécurité aussi grande que possible contre la destruction de l'ouvrage par des faits de guerre.

Pour les barrages de retenue, il s'agira d'éclaircir dans chaque cas si cette sécurité peut être obtenue par des mesures constructives, par un vidange rapide du bassin d'accumulation ou par ces deux moyens combinés.

Le Département militaire fédéral pourra ordonner des mesures complémentaires de protection, telles que des installations d'alarme, la pose de câbles aériens et de filets protecteurs, le camouflage. D'autres dispositions concernant la mise en exploitation, l'exploitation et l'entretien des barrages.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Révélation sur les purges moscovites Sans le secours de l'armée M. K. aurait frôlé la défaite !

Sous le titre «révélations sur le tremblement de terre du Kremlin» le «Giornale d'Italia» publie un article daté de Moscou mais non signé dans lequel il affirme que «le Praesidium soviétique avait expulsé M. Khrouchtchev qui ne réussit à retourner la situation que grâce à l'aide des militaires.»

» Suivant certains bruits, le Praesidium soviétique, lors de ses dramatiques séances de juin, vota en réalité l'expulsion de Nikita Khrouchtchev. La décision fut cependant immédiatement déclarée illégale par ce dernier et fut repoussée surtout grâce à l'intervention du ministre de la défense Joukov et du vice-premier ministre Mikoyan. Cette version n'est pas confirmée officiellement, mais suivant les spécialistes des questions soviétiques, elle est probablement exacte, la source en est d'ailleurs communiste ».

Kaganovitch sur la sellette

«C'est Kaganovitch et nul autre qui est directement responsable du retard sérieux accusé par nos chemins de fer. C'est par sa faute que nous avons plusieurs années de retard dans l'électrification des voies ferrées et dans la construction de lo-

comotives Diesel et des locomotives électriques modernes... Tels sont les reproches parus dans la presse soviétique de hier.

» Il a implanté dans les transports des méthodes de direction bureaucratique et adopté, à l'égard des cadres, une attitude erronée, grossière et hautaine ».

Jusqu'à sa disgrâce, M. Kaganovitch était considéré comme un grand spécialiste des questions de transports. Il avait pris une part active à la création du métro de Moscou aussi l'avait-on surnommé le «père du métro» et le réseau métropolitain de la ville de Moscou avait porté officiellement son nom jusqu'en 1956 date à laquelle il devint le métro Lénine ». Pour les mérites exceptionnels qu'il s'était acquis de 1935 à 1944 comme commissaire du peuple aux voies de communications, il avait été proclamé en 1945 «héros du travail socialiste ».

MM. B. et K. en Tchécoslovaquie

Les leaders soviétiques Khrouchtchev et Boulganine ont été accueillis mardi matin à Cerna, à la frontière tchécoslovaque, par le premier secré-

taire du parti communiste tchécoslovaque. Au cours d'une allocution de bienvenue, M. Novotny a déclaré notamment: «Notre parti a approuvé à l'unanimité les récentes décisions du comité central du parti communiste de l'Union soviétique d'exclure du praesidium MM. Molotov, Malenkov et Kaganovitch. Ces décisions ont puissamment renforcé l'unité fondamentale et inviolable du parti ».

Radioactivité de l'air et des eaux

Le Conseil fédéral a complété la commission fédérale pour la surveillance de la radioactivité de l'air et des eaux par la nomination d'un sixième membre, en la personne du professeur Otto Huber, de l'Institut de physique de l'Université de Fribourg.

SCHAFFHOUSE

Le bâtiment ne va plus

Selon l'office du travail du canton de Schaffhouse, les restrictions apportées au marché des capitaux se font déjà sentir dans le secteur de la construction. Un certain nombre d'ouvriers étrangers ont dû être licenciés. En revanche, la demande de main-d'œuvre est toujours aussi élevée dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

La protection de la nature et des sites

Pour donner suite à une motion acceptée par les Conseil législatifs, le Département fédéral de l'intérieur avait chargé une commission d'experts, présidée par M. Urs Dietschi, conseiller national (Solothurn), de rédiger un projet d'article constitutionnel concernant la protection de la nature et des sites. Le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport établi par cette commission ainsi que du projet qu'elle lui a présenté et il a autorisé le département de l'intérieur à soumettre pour avis ces deux documents aux gouvernements cantonaux ainsi qu'aux associations compétentes. Le Département de l'intérieur et le Conseil fédéral ne se détermineront au sujet du projet rédigé par la commission d'experts qu'après avoir reçu ces avis.

Modification de l'arrêté sur les cours de répétition

Le Conseil fédéral a décidé de modifier l'arrêté concernant les cours de répétition et les cours de complément, du 19 décembre 1952, en ce sens que le personnel des groupes d'exploitation du télégraphe et du téléphone en âge de servir dans l'élite et la landwehr peut être convoqué en dehors de ses services d'instruction ordinaires dans le corps de troupes, selon les besoins, à un service spécial qui sera imputé sur les cours de complément. Est réservé l'appel à des services spéciaux dépassant la durée des cours de complément en vertu de l'article 4 de l'ordonnance du 19 décembre 1947 sur le télégraphe et le téléphone de campagne.

Le service spécial accompli avant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté par le personnel des groupes d'exploitation du télégraphe et du téléphone sera imputé également sur la durée des cours de complément.

Passage des souverains de Grèce

Le roi et la reine de Grèce descendus dimanche après-midi dans un hôtel de Luterne sont repartis mardi matin pour Venise par le Gothard. Ils venaient de France où ils avaient assisté au mariage du prince Henri de Bourbon.

AUJOURD'HUI

ouverture des

SOLDDES

AUTORISÉS DU 10 AU 27 JUILLET

Toujours meilleur marché!

Des bonnes affaires!

Des occasions!

Des prix!

Nos vitrines vous convaincront

**à la Bonne
Ménagère**

SION

CONSTANTIN FILS S. A.

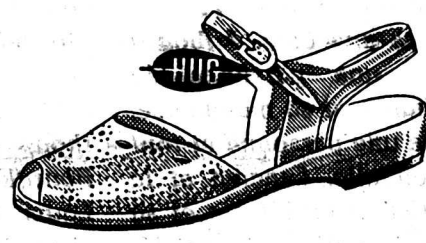
Rue de Lausanne 15 — Tél. 2 13 07

SOLDDES

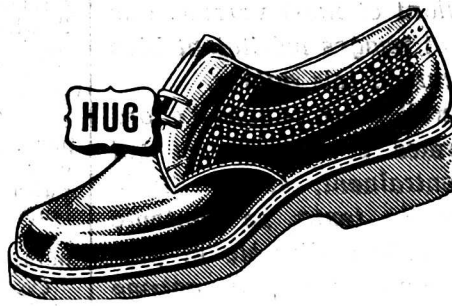
Des prix SENSATIONNELS



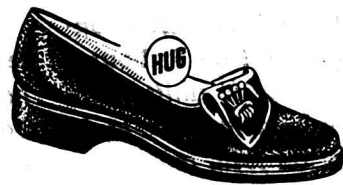
Pour Messieurs !
1 lot de chaussures perforées
en noir ou brun, semelles
cuir à partir de Fr. 15.-
semelles caoutchouc 18.-



Pour dames !
1 lot de sandalettes divers,
modèles à partir de Fr.
15.- 12.- 9.- 7.-



Molières Messieurs, brun, se-
melles cuir, à partir de Fr. 12.-
semelle caoutchouc 19.-



Décolletés pour dames, se-
melles cuir 12.-
semelles caoutchouc 15.-

Voyez nos vitrines

Cretton

Chaussures

MARTIGNY

Tél. (026) 6.13.24

Commerce important de Martigny-Ville
cherche jeune fille, libérée des écoles
comme

apprentie - vendeuse

Place stable. Entrée tout de suite ou à
convenir. Faire offres écrites avec pré-
tention de salaire à Case postale No
16793 à Martigny-Ville.

On cherche

SERVICEMAN-MAGASINIER

marié, parlant français et allemand, ayant de
bonnes notions commerciales. Appartement à dis-
position. Entrée de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 8661 S à Publicitas Sion.



Les
cavaliers
cosaques
du Don

Dimanche
14 juillet
15 heures

à St-MAURICE
Parc des Sports

A VENDRE

à Sion, dans situation exceptionnelle, plu-
sieurs parcelles de vignes, comprenant des
tables de Fendant, Dôle, Ermitage, en ex-
cellent état, avec installations d'arrosage et
station de pompage. Surface totale des vi-
gnes 17'000 m2, mises en vente séparément.
Pour offres et renseignements, s'adresser à
l'Etude de Me Bernard Couchepin, avocat
à Martigny-Ville, Téléphone (026) 6 19 09.

Famille de médecin cherche jeune

EMPLOYÉE DE MAISON

pour le 15 juillet ou date à convenir.
Mme Dr H. Martin, pl, Chauderon 24
Lausanne



GAULOISES DISQUE BLEU FILTRE

Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU.

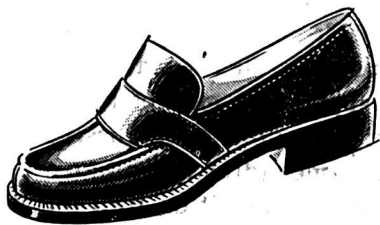
Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arome unique du tabac français. 20 pièces Fr. L.—



C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Nos Soldes

autorisés du 10 au 27 juillet



sont du tonnerre!!

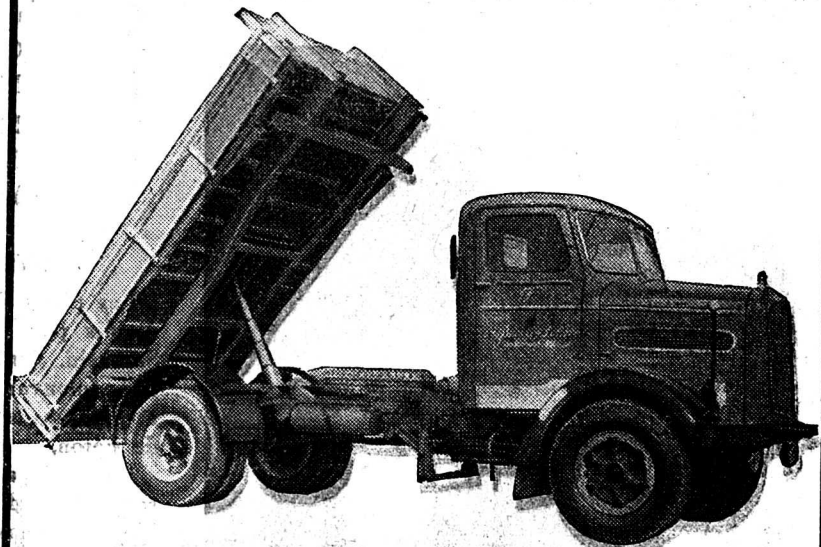
Voyez nos vitrines

JEAN GIANADDA - SION

Au Fond de la Rue du Rhône

Tél. 2.22.25

M·A·N DIESEL



Le camion des grands avantages!

Injection directe, silencieux, économique et durable
LE PREMIER MOTEUR DIESEL DU MONDE

Agence pour le Valais :

GARAGE DU SIMPLON

Georges Gay

CHARRAT

Tél. (026) 6 30 60

IMPRIMERIE RHODANIQUE

travaux en tous genres

aerosum la bombe insecticide
indispensable à chaque ménage

C.R. MAUG S.A. DIELSDORF / ZH

A vendre d'occasion
scooter DKW

à l'état de neuf (4000 km.), mod. 1956. Vitesses entièrement automatiques. Siège arrière. Tout compris Fr. 850.—

S'adresser par téléphone No (026) 6 12 86

A louer à Martigny-Ville bel

appartement

centre ville. Libre tout de suite ou à convenir. S'adresser à

FHôtel Terminus, Martigny

A vendre à Gravelone

terrains à bâtir

en bordure de route. Pour traiter, s'adresser à MM. Micheloud & Sommer, agents d'affaires à Sion.

A vendre au Pré d'Amédée, à Sion

terrains à bâtir

Pour traiter, s'adresser à MM. Micheloud & Sommer, agents d'affaires à Sion.

Jeep-Willys

Universal, 8 vitesses, machine révisée, en parfait état, avec capote, bons pneus, garantie, Fr. 4200.—

Garage du Grand Pont, Orbe. Tél. (024) 7 22 73.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une vendeuse ou aide-vendeuse

Se présenter personnellement aux Magasins Richard-Martin, chaussures, confection, avenue de la Gare, Martigny-Ville.

On cherche jeune fille comme débutante

sommelière

dans bon café du Bas-Valais. Vie de famille. S'adr. sous chiffre N 3093 au Nouvelliste valaisan.

A vendre un

veau mâle

pour engraisser. S'adr. chez Gaston Frossard, Sous-Vent, Bex. Tél. 5 23 16.

Pour lutter contre la vie chère

NOTRE VENTE AU RABAIS

autorisée du 10 au 25 juillet

DES PRIX SENSATIONNELS



Monthey - Martigny - Saxon - Sion - Sierre - Viège

La brève histoire de deux ponts sur le Rhône

Sur le Rhône, à la lisière de Saint-Maurice, il est un pont fort connu, aux origines incertaines. A quelques mètres de ce vestige de l'histoire un autre pont soutient son élan de béton en reposant son ventre sur une éphémère charpente de bois.

Cette rencontre de deux techniques, de temps, l'un révolu, l'autre non encore achevé fait s'entrechoquer les images.

Si le vieux pont était romain

Sur le vieux pont que l'on m'avait dit romain, monté pierre à pierre avec de pauvres moyens passèrent les lourdes légions parties de Rome pour soumettre à leurs lois des peuples indociles.

Le pont, rebelle aux attaques des hommes et aux assauts du Rhône vit se consumer la ruine de ceux qui l'avaient construit.

Les Barbares, alléchés par la décomposition de l'Empire, l'empruntèrent pour aller apaiser dans les terres fertiles leur insatiable fringale.

Puis, vous briser cette évocation et, autant quelques siècles, vous vous emparez du nouveau pont sur lequel rouleront bientôt les voitures. Là vous vous battez un peu les flancs. Le jeu est moins brillant. Les éléments dont vous disposez pour alimenter votre « cinéma personnel » pa-

maine. A l'appui de ses dires, il me donna deux études de M. le chanoine Bourban.

Revenu à la rédaction, j'affirmais péremptoirement, sans citer mes sources que le pont que l'on voulait me faire prendre du romain était du roman. Cette preuve de science ne servit à rien, car personne ne se souvenait plus m'avoir dit que le pont était romain. Pour un peu l'affirmation serait venue de moi !

Des preuves contestées

Las des « enquêtes historiques » et des témoignages oraux je me rabat-tis sur l'opuscule que le chanoine Bourban consacra aux fouilles de St-Maurice.

Connu depuis les âges préhistoriques, d'une grande importance stratégique, l'emplacement du pont fut la première conquête de la XII^e LÉ-

du même pont ; il a probablement existé deux ponts distincts. Celui du château a sans doute succédé au pont plus en amont emporté par quelque inondation.

Gavé de demi-certitudes, craignant que l'on me propose d'autres ponts tout aussi embarrassants. Je décidais d'abandonner ces éprouvantes recherches.

... De béton et de peines

Le temps aidant, le vieux pont n'a plus répondu aux services qu'on attendait de lui. Les hommes ont perdu l'usage de leurs jambes et se déplacent en voitures. Celles-ci pullulent et, de complexion délicate, supportent mal les traversées étroites et cahoteuses.

Il fut donc décidé de doubler le passage de Saint-Maurice par une déviation, mot qui pour une fois ne signifie pas méandres compliqués.

En effet, cette déviation est un trait qui, lancé sur le Rhône, prend la forme d'un pont, s'élargit en une chaussée longeant le fleuve jusque derrière le garage Casanova.

Ce tracé nouveau ne drainera pas tout le trafic automobile car aux alentours du vieux pont rafraîchi un carrefour préparera la voie pour les automobilistes se rendant à Monthey.

Plus tard, côté Rhône, sur l'ancien tracé en contre-bas de la ligne de chemin de fer, une nouvelle route à partir du garage Casanova enjambrera la voie ferrée et rencontrera la route actuelle à l'orée du Bois-Noir.

Un symbole dérisoire

Les plans du nouveau pont furent établis par l'ingénieur Alexandre Sarrasin, dont la maison natale, par une émouvante rencontre, se dresse à quelques mètres de l'enjambement de béton.

En dépit de la charpente qui lui sert encore de béquilles, le pont semble maintenant né d'un jaillissement aisé. Le gros œuvre est terminé depuis le 5 mai dernier à deux heures du matin et, à l'extrémité du pont, des rameaux défraîchis témoignent tant bien que mal de la joie des constructeurs.

Ce symbole, quand on le compare à la somme des efforts qui furent nécessaires, à la masse des matériaux, aux difficultés, paraît dérisoire. Mais ainsi, il rend bien compte de la quasi impossibilité de traduire par des mots la beauté et la dureté du travail.

A coup de sonnettes à vapeur

Un exemple. Sur le côté vaudois, la culée de béton fut aisément installée, la roche étant compacte et à fleur de sol. Au contraire, sur le versant valaisan, la terre limoneuse s'effritait. Pour placer la culée, des grues mécaniques, à l'aide de sonnettes à vapeur (sorte de marteau-pilons à vapeur) fichèrent des pieux en plan-

Chantier

- Blondin, 250 m. de haut, deux tours métalliques de 32 et 22 mètres pour couler 5000 mètres cubes de béton, d'une résistance de 500 kg. par centimètre carré.
- Scierie pour préparer les 1450 mètres cubes de bois des échafaudages et les 17,000 mètres carrés de coffrage.
- Une tour à béton.
- Cantine à 5 cuisiniers.
- Baraquement pour 80 ouvriers mangeant et logeant sur place.
- Tous les matériaux employés, bois, fer à béton, câbles, sable, gravier, placés dans des wagons de 10 tonnes auraient formé un train long de 11 km. (plus que la distance de Martigny à Saxon).
- Si le bois nécessaire du coffrage et du cintre avait été coupé dans une forêt, il aurait fallu abattre des arbres sur une superficie de 11 hectares.

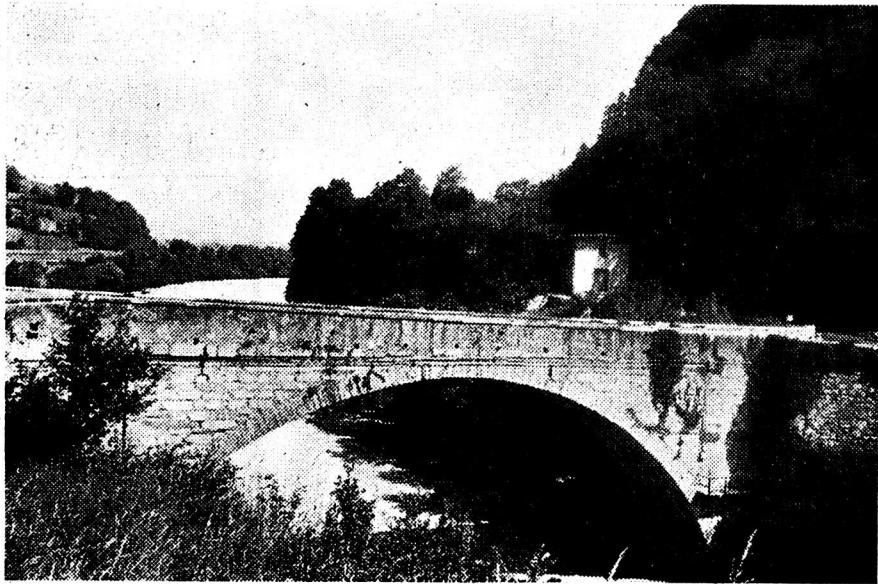


Photo Cg. — Cliché « Nouvelliste »

Témoin d'une époque révolue, le vieux pont de St-Maurice ne sera pas délaissé et abandonné à la malignité du temps

raissent manquer de relief tant ils appartiennent à notre époque.

Le béton, ce bon à tout de la construction moderne, a remplacé la pierre aux nettes arêtes doucement meurtries par le temps. Il prend un appui exigu pour s'élaner et se courber au-dessus d'un fleuve mais sa beauté semble d'une cruelle banalité et pour le magnifier décemment vous êtes tenté d'énumérer des chiffres. Il a fallu tant de tonnes..., tant d'hommes..., tant d'heures de travail..., tant d'argent.

Un autre élément vous échappe : celui de la peine des hommes venus construire ce nouvel édifice.

Parmi les ouvriers se trouvent encore des Italiens, projetés hors de leur pays, par la recherche du pain et, non plus par l'appât de conquête, privilège de leurs ancêtres.

Ce choc d'images se justifiait si le vieux pont était authentiquement romain et l'était resté.

Du romain au roman

Pour connaître l'histoire du vieux pont que l'on m'avait abusivement décrit avec acharnement comme romain, je me suis rendu chez M. Ulysse Casanova dont on m'avait vanté avec gourmandise les charmes de l'accueil. Je dérangeais cet érudit alors qu'il était probablement blotti dans une sieste douillette. Néanmoins, il me reçut dans une pièce étroite, rendue plus étroite encore par un magnifique vaisselier valaisan, une lourde table assemblée à tenons et à mortaises, et quatre massives chaises ouvragées.

M. Casanova éprouve pour l'histoire du Valais une telle passion qu'il s'entoure de tous les témoignages de son passé, au risque d'être poussé dehors par les meubles et les statues dont il emplir son appartement.

Sans superbe mais fermement, il m'apprit que le pont de Saint-Maurice était un édifice roman bâti probablement sur un reste de culée ro-

gion de Jules César lorsque celle-ci pénétra en Valais. Tous les conquérants s'attachèrent plus tard à s'assurer de la maîtrise de ce point stratégique qui, commandant l'accès au Valais, ouvrait aux Gaulois le chemin de l'Italie, aux Romains, celui de l'Helvétie, du nord de la Gaule et de la Germanie.

Le chanoine ne va pas jusqu'à prétendre que le pont de Saint-Maurice est une construction romaine. Celui-ci, bâti sous les anciens Romains, paraît avoir été détruit par une invasion de Barbares. Il prouve cependant l'existence de ce pont par des culées à la base de la pile gauche.

« A partir des marbres jurassiques qui forment les restes de la pile romaine gauche, les constructeurs du 12^e siècle montent avec une voûte à plein cintre, ce que l'on ne rencontre plus dans les ponts de la période gothique. Les pierres de la voûte, les appareils qui forment l'extérieur du cintre au nord et au midi sont d'une forme que l'on doit attribuer à une belle époque de l'art de la construction. Ces claveaux d'une petite épaisseur sur une grande hauteur, contrastent avec des appareils plus grossiers employés au 15^e siècle dans la partie supérieure du pont tel qu'on le voit actuellement.

En amont et en aval pour les reins du pont, jusqu'à mi-hauteur, où nous verrons plus tard d'autres ouvriers et d'autres appareils, on emploie de petits appareils formant une maçonnerie soignée, mais bien distincte de la maçonnerie de la partie supérieure... »

Une autre version

Mais cette opinion est mise en doute dans Vallesia (VII, 1953). On lit en effet, à la page 14 de l'article consacré à « La chapelle Notre-Dame sous le Bourg, à St-Maurice d'Againe », par Louis Blondel :

« On sait que le pont de pierre actuel de Saint-Maurice, en face du château, plusieurs centaines de mètres en aval, ruiné en 1476, et que le chanoine Bourban estimait d'origine romaine, a été reconstruit en 1491. Mais nous ignorons s'il date de l'antiquité. Comme on mentionne un pont en pierre en 1295 et que celui du château était avant 1476 pourvu d'un tablier en bois, il ne doit pas s'agir

de ce pont ; il a probablement existé deux ponts distincts. Celui du château a sans doute succédé au pont plus en amont emporté par quelque inondation. Gavé de demi-certitudes, craignant que l'on me propose d'autres ponts tout aussi embarrassants. Je décidais d'abandonner ces éprouvantes recherches.

Le plus grand pont-poutre en béton précontraint

Pour l'instant, ce pont est le plus grand d'Europe édifié en béton précontraint. Son arche est longue de

176 mètres et large de 17.10 m. Déjà les deux passerelles sur la Drance à Bovernier ont été construites en précontraint.

Dans le nouveau pont, 540 câbles à gaines rectangulaires maintiennent les poutres. D'autres, dans des gaines rondes, sont à l'intérieur du tablier.

Quand le béton est durci, les câbles autour des demi-lunes (deux derrière chaque culée) sont tendus en trois fois.

La première à 20 %, après cinq jours, une seconde après quinze jours, une troisième au bout de trente jours.

Puis à l'aide de vérins on imprimera une dernière traction égale à un

Caractéristiques

Le pont de St-Maurice sera le plus grand pont-poutre d'Europe en béton précontraint.

Le coefficient d'audace soit le rapport entre la portée de voûte et la flèche est de 935. (Celui du pont CFF sur l'Aar à Berne est de 670 avec 150 mètres de portée).

Poids de l'armature du pont en fers ronds et spéciaux : 420 000 kg.

500 km. de câbles (distance à vol d'oiseau de Martigny à Trieste) d'un poids de 170 000 kg.

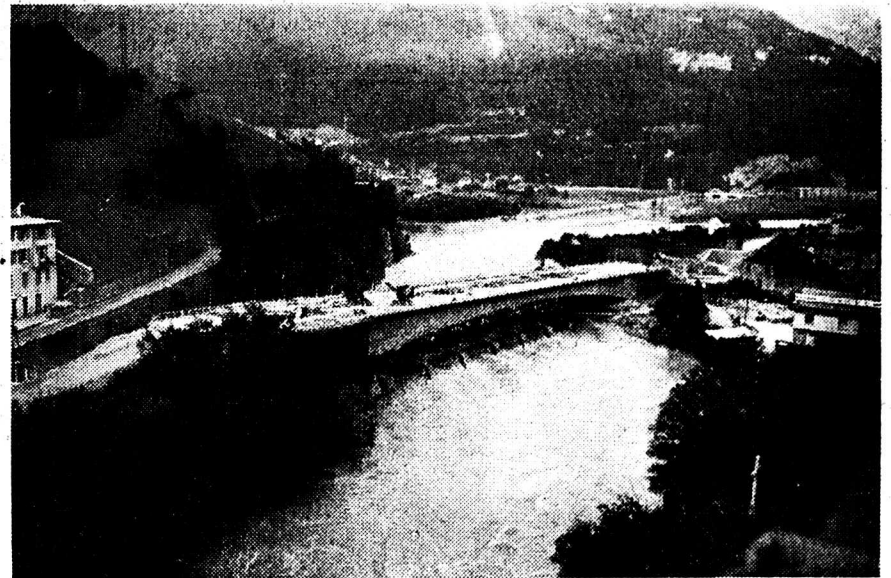


Photo Cg. — Cliché « Nouvelliste »

Le nouveau pont — joignant la rive vaudoise à la rive valaisanne — améliorera considérablement le trafic routier. La charpente que l'on aperçoit sur notre photo a été ôtée ces jours-ci

poids de 1600 tonnes. Le pont, dont tous les éléments seront comprimés, raccourcira alors de 12 centimètres.

Cet effort s'achèvera dans l'apothose de l'inauguration officielle.

Mais on voudrait qu'à cette occasion, un des hommes qui ont bâti le pont vienne dire ce qu'il a coûté en sueur et en efforts.

Jacques Helle.

Nous remercions MM. les chanoines Dupont-Lachenal et Theurillat qui nous ont obligeamment fourni des renseignements. Les indications techniques sont tirées des remarquables articles de M. Berreau.

Textes utilisés

- A travers les fouilles de Saint-Maurice, du chanoine Bourban.
- Vallesia, VIII 1953.
- Echos de St-Maurice (Collège, publication de juillet).

Notre service spécial du Tour de France

Belle victoire de Stablinski

Le film de l'étape

Dès le départ de Cannes, donné à 9 h. 45 aux 72 rescapés (l'Italien Tognaccini, souffrant d'une inflammation des glandes de l'aine et de furonculose, ayant dû déclarer forfait) Anglade s'échappe, suivi par le « tricolore de service » Stablinski. Rapidement, les deux hommes prennent une forte avance jusqu'à Beauvalon (km. 61), où Stablinski gagne d'une longueur la prime du souvenir H. Desgrange, ils précèdent le peloton de quelque huit minutes. On annonce alors l'abandon de l'Espagnol Aizpuru.

A La Mole (km. 77), l'écart est passé à treize minutes. Puis il grandit encore 17" au 85e kilomètre! Hassenforder, à son tour, se dégage du peloton au 101e kilomètre et, à Hyères (km. 110), il se ravitaillait 17' 50" après les leaders, mais 2' avant les autres coureurs.

Au pied du Mont-Faron, Anglade et Stablinski sont pointés avec 17' 45" d'avance sur Hassenforder et 20' 50" sur le gros de la troupe. Dans la montée, le peloton se morcèle et, au sommet, Stablinski, qui a lâché Anglade, passe premier, précédant le régional français de 1' 54", Bergaud, troisième, de 17' 31", devant Nencini, à 17' 37", alors que Janssens, Forestier, Friederich, Planckaert, Rohrbach, Anquetil, Lauredi, Dotto, Loroño, Thomin, W. van Est, Defilippis et Beauvin sont rive dans retard.

Au second passage à Toulon, après la descente (km. 141), Stablinski est toujours seul en tête, précédant de 5' 30" Anglade et de 18' 40" le premier peloton, comprenant Bergaud et ses suivants, ainsi que Mahé, Siguenza, Ruby, Chaussabel, Barone et Tosato qui ont rejoint dans la plaine de Toulon. Ce premier groupe se renforcera d'ailleurs par la suite de Hassenforder, J. Bobet, da Silva, Adriaenssens, Lampre, Christian, etc.

A Sainte Anne (km. 158), le retard d'Anglade sur Stablinski est passé à neuf minutes; celui du peloton à 20', 40"; mais, de ce dernier, partent alors Friedrich et Bergaud. Au 175e kilomètre, après avoir changé de roue cinq kilomètres plus tôt, dans la côte de Camp, le leader a 15' 30" d'avance sur Anglade et 17' 20" sur Friedrich et Bergaud alors que le peloton le suit à 19 minutes.

A Gomenes (km. 186), Friedrich et Bergaud, qui ne mènent pas, rejoignent Anglade. Le retard de ce trio sur Stablinski est alors d'environ 14 minutes. Quant au peloton, il est à 25 minutes! Mais, dès le début du col de l'Espigoulier, Anglade est distancé.

Au sommet du col (km. 198), Stablinski est toujours nettement détaché. Bergaud suit à 11' 25", Friedrich à 11' 30", Anglade à 17' 15" et le peloton, conduit par Nencini et Planckaert, à 18 minutes, très étiré.

Sans faiblir, Stablinski couvre seul les 40 derniers kilomètres et, au vélodrome de Marseille, gagne l'étape avec 12' 04" d'avance sur Friedrich et Bergaud. Le premier peloton, fort d'une quinzaine d'unités, termine avec 13' 52" de retard et c'est Forestier qui enlève le sprint. Le reste du groupe principal suit à 4' 53", tandis que derrière, les écarts sont assez importants.

Dans le camp suisse, à la suite d'une petite séance destinée à mettre les choses au point, l'entente a de nouveau régné mardi. C'est ainsi que Christian, premier de l'équipe à passer au sommet du Mont-Faron, a attendu Schellenberg et les autres Suisses, avec lesquels il est revenu sur le groupe de tête. En revanche, dans le col de l'Espigoulier, Christian a reçu l'autorisation de jouer sa propre carte, car Schellenberg, après Hohenweger, Gräser et Favre, avait été lâché à 1 km. 500 du sommet, mais pouvait néanmoins terminer avec le maillot vert Thomin, son principal adversaire pour le classement par points.

Classement de l'étape:

1. Jean Stablinski, F., 7 h. 42' 52";
2. Lothar Friedrich, A., 7 h. 54' 56";
3. Louis Bergaud, F., même temps;
4. Forestier, F., 7 h. 56' 44";
5. Gastone Nencini, I., 6. Marcel Janssens, B., 7. Jacques Anquetil, F.; 8. Nicolas Barone, I.-de-F.; 9. Wim van Est, H.; 10. Francis Siguenza, S.-E.; 11. José da Silva, P.; 12. Adolf Christian, Aut. (membre de l'équipe suisse); 13. Marcel Rohrbach, N.-E.-C.; 14. Nino Defilippis, I.; 15. Joseph Planckaert, B.; 16. Nello Lauredi, S.-E.; 17. Gilbert Bauvin, F.; 18. Jean Dotto, S.-E., tous même temps que Forestier; 19. Henri Anglade, S.-E., 7 h. 57' 46"; 20. André Darrigade, F., 8 h. 01' 17"; 21. Joseph Thomin, O.; 22. Max Schellenberg, S.; 23. Raymond Picot, O.; 24. René Privat, F.; 25. Stanislas Bober, I.-de-F.; 26. Pierre Poulingue, O.; 27. Mario Tosato, I.; 28. Jean Adriaenssens, B.; 29. Roger Chaussabel, S.-E.; 30. Georges Gay, S.-O.; 31. Bernardo Ruiz, E.; 32. Pierre Ruby, N.-E.-C.; 33. Jean Bobet, I.-de-F.; 34. Maurice Lampre, S.-O.; 35. Jean Bourles, O.; 36. Raymond Hohenweger, I.-de-F.; 37. Jésus Loroño, E.; 38. François Mahé,

F.; 39. Désiré Keteleer, B.; 40. Albert Bouvet, F., tous même temps que Darrigade.

Puis: 48. Walter Favre, S., 8 h. 09' 08"; 50. Walter Hohenweger, S., 8 h. 15' 44"; 51. Toni Graeser, S., même temps.

Ont abandonné: Benigno Aizpuru (E.) et Valentin Hout (S.-O.). Il reste donc 70 concurrents en course.

Classement général:

1. Jacques Anquetil, F., 74 h. 59' 54"; 2. Jean Forestier, F., à 4' 02"; 3. Marcel Janssens, B., à 11' 02"; 4. Fernand Picot, O., à 11' 50"; 5. Wim van Est, H., à 15' 57"; 6. Marcel Jean Bobet, I.-de-F., à 16' 53"; 8. Joseph Planckaert, B., à 19' 54"; 9. Gastone Nencini, I., à 20' 44"; 10. François Mahé, F., à 22' 02"; 11. Gilbert Bauvin, F., à 24' 40"; 12. Max Schellenberg, S., à 25' 05"; 13. Adolf Christian, Aut. (membre de l'équipe Suisse), à 26' 05"; 14. Nello Lauredi, S.-E., à 26' 37"; 15. Jean Dotto, S.-E., à 28' 30"; 16. Jésus Loroño, E., à 28' 48"; 17. Nicolas Barone, I.-de-F., à 29' 48"; 18. Nino Defilippis, I., à 31' 27"; 19. Joseph Thomin, O., à 31' 57"; 20. Raymond Hohenweger, I.-de-F., à 35' 56"; 21. Jean Adriaenssens, B., 75 h. 58' 15"; 22. René Privat, F., 75 h. 45' 09"; 23. Mario Tosati, I., 75 h. 47' 49"; 24. Stanislas Bober, I.-de-F., 75 h. 50' 18"; 25. Bernardo Ruiz, E., 75 h. 52' 52"; 26. Jean Stablinski, F., 75 h. 54' 02"; 27. Désiré Keteleer, B., 76 h. 05' 28"; 28. Georges Gay, S.-O., 76 h. 05' 29"; 29. André Le Dissez, I.-de-F., 76 h. 06' 21"; 30. Pierino Baffi, I., 76 h. 08' 48".

Puis: 54. Walter Favre, S., 76 h. 52' 20"; 59. Walter Hohenweger, S., 76 h. 57' 28"; 63. Toni Graeser, S., 77 h. 15' 14".

Point de vue...

Après un brillant début et un feu d'artifice de Metz à Briançon, le Tour marque un temps d'arrêt. Les coureurs sont fatigués et ne semblent plus avoir la volonté de tenter quelque chose. Seuls deux ou trois courageux sont sortis de l'apathie générale. En fin d'étape, la course s'anima mais les favoris restèrent groupés autour d'Anquetil plus vigilant que jamais. Le leader du classement général est fort et dispose de la meilleure équipe du Tour; dans ces conditions, on ne voit pas comment il pourrait perdre la précieuse avance qu'il possède actuellement. Le deuxième est Forestier, qui n'attaquera qu'en cas de nécessité pour suppléer, par exemple, à une grave défaillance d'Anquetil. Le danger pourrait donc venir de Janssens. Ce coureur est troisième, mais son retard est tel qu'il faudrait un fameux concours de circonstances pour permettre au leader belge de refaire totalement le terrain perdu. Certes, il est un ennemi commun qu'il ne faut pas oublier: la chaleur, encore plus intense dans cette partie de la France. Et si des malaises s'en mêlent vous avez vite perdu 15' dans une étape. Mais Anquetil semble momentanément inattaquable et il est possible que ses rivaux n'aient plus d'autre ambition que de chercher la meilleure place derrière lui.

L'équipe suisse accuse la fatigue. Schellenberg paie les efforts faits au cours de quelques étapes. C'est inévitable. L'essentiel pour lui est de ne perdre qu'un minimum de temps. Ces passages à vide sont moins graves qu'une mauvaise condition physique. Prenez l'exemple de Stablinski, le héros de hier, auteur d'une échappée de 200 km. et terminant avec une avance considérable sur ses poursuivants. Avant Thonon, ce même Stablinski défaillant, ne parlait que d'abandon! Tenir et laisser passer le maillots moment! Souhaitons que Schellenberg ne soit pas trop déprimé par sa baisse de régime et qu'il retrouve bientôt son extraordinaire verve de l'étape du Galibier.

Oui, nos hommes sont très fatigués et la meilleure preuve est qu'ils n'ont pu tenir le train du peloton, un peloton qui est arrivé avec plus de 12' après Stablinski; pensez: 12' après un homme seul et qui se trouvait avant cette étape à plus d'une heure du premier au classement général. C'est tout dire! C'est pourquoi on est aussi inquiet car la fin du Tour risque de sombrer dans la monotonie. Gardons encore un espoir pour aujourd'hui, étape courte qui devrait permettre aux audacieux de partir sans trop craindre le lendemain. Les étapes de hier et d'avant-hier n'ont peut-être rien donné parce qu'elles étaient trop longues. Nous saurons ce qu'il faut en penser ce soir... En tout cas, les coureurs ne sont pas des machines et la résistance a ses limites. E. U.

Les championnats suisses à Pesoux

Les championnats suisses amateurs se dérouleront dimanche à Pesoux (Neuchâtel). Tous les meilleurs seront au départ à commencer par les Cereggetti, Rüegg, Bonny, Daechler, Macheret, etc. Nous y reviendrons dès que nous serons en possession des renseignements nécessaires.



Le FC Sion à Bâle

Sion jouera donc dimanche à Bâle contre Concordia. C'est le deuxième match de la poule de promotion à rejouer entre ces deux équipes et Locarno. Nous souhaitons bonne chance aux Sédunois, afin qu'ils obtiennent un résultat honorable leur assurant du même coup la promotion. On sait que le goal-avérage sera déterminant en cas d'égalité de points à l'issue de la poule. On ne saura qu'après le match de Bâle, avec certitude, si Sion jouera en LNB la saison prochaine. Peut-être même faudra-t-il attendre le match Locarno-Concordia? Il est probable que Sion devra encore jouer sans Panchard dimanche et les premiers arrêts du jeune gardien Gabioud auront une influence déterminante sur le déroulement de la partie. Ce n'est pas faire preuve de pessimisme que de REGARDER la REALITE en face! Un net succès de Concordia (vainqueur par 4-5 buts d'écart) signifierait que les Bâlois, assurés de la promotion, pourraient SE DESINTERESSER du troisième match à jouer à Locarno. Voilà où est le danger et pourquoi, à notre avis, la rencontre de dimanche à Bâle revêtira une importance presque égale à celle de dimanche passé.



La rentrée de Tschabold chez les « artistiques »

231 spécialistes de la magnésie sont annoncés pour les concours artistiques. La liste des participants accuse une certaine concentration des favoris le samedi après-midi. Néanmoins, dans la seconde série du dimanche matin figurent plusieurs couronnés fédéraux, dont quelques-uns peuvent réserver une surprise. Les favoris de ces concours seront nombreux. On notera la présence tout d'abord du Lausannois Jean Tschabold, dont ce sera la rentrée, de Jean Rossier, de Lausanne également, du Loclois Pierre Landry et dans les possibles, du Chaux-de-fonnier Charles Deruns, vainqueur à la Fête cantonale tessinoise, et des Genevois Nicolet et Bruhlmann. On peut encore citer le Lausannois Pilet et le Zurichois de Neuchâtel Hertig, qui bien qu'établi à Zurich, viendra prendre part à la fête avec son ancienne section. Jean Tschabold, qui fut vainqueur à Genève, en 1953, a des chances de renouveler son succès, pour autant que la malchance ne lui tienne pas compagnie.

Le Valaisan Zryd favori en athlétisme

Chez les athlètes aussi, le vainqueur de Genève, le Valaisan Zryd est annoncé. Renouvellera-t-il sa victoire? Pour cette première place, de nombreux concurrents sont sur les rangs. D'abord on citera Rubin et Châtelain de Saint-Imier, puis Thévenaz, de Bulle, qui rentre de Norvège où il s'est rendu avec notre équipe nationale. Le Genevois Schertenleib, le Chaux-de-fonnier Hirschy, Willem de Bassecourt sont encore des hommes qu'il ne faudra pas mésestimer, car la moindre défaillance d'un des favoris pourrait facilement tourner au profit de ces derniers. Enfin, reste le nouveau champion neuchâtelois de décathlon, Paul Staubli, de Neuchâtel, phénomène de la Fête puisque non content de prendre part aux concours de section et athlétiques, il s'est encore inscrit au concours à l'artistique. Couronné cantonal dans cette dernière branche, il espère bien quitter La Chaux-de-Fonds avec deux couronnes. Avec 460 inscriptions, les concours athlétiques enregistreront le plus grand nombre de participants.



Un rallye-gymkhana à Champex

L'Ecurie des 15 étoiles organisera le 14 juillet un rallye automobile à Champex. Cette compétition qui comprendra un gymkhana (toujours si spectaculaire), est ouverte à tous les automobilistes. De beaux prix récompenseront les participants. Les inscriptions doivent être adressées à M. R. Granges, Martigny, tél. 618 54.

Quelques autres épreuves intéressantes...

En ski, nos as se retrouveront dimanche à la Jungfrau pour le traditionnel slalom géant d'été. En natation, rencontre internationale à Bellinzone entre les représentants de la Suisse et de l'Italie. En athlétisme, grand meeting international, samedi à La Pontaise, avec la participation des fameux athlètes américains.

Tir cantonal valaisan - Martigny Les derniers résultats...

M. Berthet et son état-major établissent ces jours-ci les classements généraux du Tir cantonal valaisan 1957. Ils seront proclamés le 14 juillet à l'occasion de la remise solennelle des prix et dons d'honneur aux meilleurs tireurs, groupes et sections, aux rois du tir et champions valaisans. En attendant de publier les noms des heureux vainqueurs, voici encore une liste des résultats enregistrés dimanche après-midi 7 juillet au stand de Martigny.

En fin de journée, tout le personnel fut réuni pour recevoir, en récompense de son excellent travail, la médaille-souvenir du Tir cantonal avec les compliments de M. Henri Charles, président de la Commission de tir:

300 mètres:

Grande maîtrise: 520, Mettler Jakob, Bâle; 505, Jolliet Roland, Lausanne.

Petite maîtrise: 491, Masset André, Fontainemelon; 481, Matile Charles, Fontainemelon; 480, Isler Kurt, Zurich.

Progrès: 56, Carron Angele, Eglise-Fully; 55, Luggen Albert, Ried-Brig; 54, Curchod Eugène, Biolley-Magnoux, Isler Kurt, Zurich; 53, Mosset André, Fontainemelon, Kämpfen Alois, Brig, Vuadens Hyacinthe, Vouvy, Chappuis François, La Tour-de-Peilz, Michaud Georges, Champéry, Clivaz Frédy, Miège, Weiss Karl, Bâle.

Art: 430, Walliser Willy, Genève; 425, Berthoud Edmond, Troistorrents; 423, Weiss Karl, Bâle.

Cantonale: 100, Héritier Joseph, St-Germain-Savièse; Kalbermatten Joseph, Baltschieder; 98, Gianadda Jean-Claude, Martigny; 97, Sauthier Germain, Charrat; 95, Schnidhalter Rud., Ried-Brig.

Vétérans: 266, Rossier Paul, Rougemont; 261, Hausmann Werner, Lausanne.

Section: 58, Vuadens Hyacinthe, Vouvy; 56, Roduit Michel, Saillon; 54, Oguey Ernest, Morgins; 53, Lubin Léo, Baltschieder; 52, Wenger Paul, Baltschieder, Bumann Othmar, Glis, Salamin René, Grimontz.

Dons d'honneur: 188, Berdoz Alfred, Villeneuve; 183, Weiss Karl, Basel; 182, Savay Charles, Fleudrus.

Bonheur: 98, Berdoz Alfred, Villeneuve, Thormeyer Henri, La Chaux-Cossonay; 97, Christen Edouard, Corseaux-Vevey; Savay Charles, Fleudrus; 96, Blatter Gaspard, Sion; 95, Schäfer Rudolf, Scharzeegg.

Dranse: 954, Guerne Maurice, Sion;

934, Pilet Marcel, Vevey; 930, Pointet Paul, Charrat.

Martigny-Groupe: 47, Wenger Ludwig, Baltschieder; 46, Vuille René, Koenfingen et Wenger Rudolf, Baltschieder.

Militaire: 366, Walliser Willy, Genève; 343, Mounir Charles, Miège; 340, Matite Charles, Fontainemelon; 336, Gross Jean, Lausanne, et Mosset André, Fontainemelon.

50 mètres:

Grande maîtrise: 509, Ackermann Kurt, Aesch; 504, Forstes Alfred, Brougg.

Dons d'honneur: 82, Reimann Joseph, Genève; 79, Prévost Pierre, Ballens.

Bonheur: 49, Schneider Charles, Morges; 45, Sommer Willy, Morges; 44, Reimann Joseph, Genève.

Progrès: 59, Forstès Alfred, Brougg; 54, Arm André, Morges; 53, Tardy André, Bussigny, Scaglia Antoine, St-Prex, Fehlmann Ernest, Morges, Reimann Joseph, Genève.

Art: 206, Ackermann Kurt, Aesch; 195, Reimann Joseph, Genève.

Dranse: 476,8, Heinzmann Louis, Viège; 474,4, Prévost Pierre, Ballens.

Martigny-Groupe: 47, Reimann Joseph, Genève; 43, Prévost Pierre, Ballens.

Militaire: 446, Bessard Henri, Sion; 442, Ackermann Kurt, Aesch et Gysin Jean, Morges; 430, Seydoux Ferréol, Petit-Lancy, Genève.

F. S. T. R. P.: 94, Scaglia Antoine, St-Prex; et Arm André, Morges; 93, Reimann Joseph, Genève; 92, Gysin Jean, Morges; 91, Bornet Georges, Morges.

Vétérans: 128, Buehli Hans, Morges et Bögli Fritz, Dailens; 126, Meyer Emile, Lausanne.

Quatre groupes valaisans se qualifient

Les championnats suisses de groupes

Nos quatre groupes valaisans se sont magnifiquement défendus aux tirs éliminatoires des Championnats suisses de groupes. Ainsi St-Maurice, Martigny, Sion et Viège ont acquis leur sélection pour disputer la deuxième élimination qui se tirera dans une quinzaine de jours.

Les résultats obtenus par nos tireurs sont plus que réconfortants, ils laissent espérer de magnifiques succès pour les finales du Championnat.

Les tireurs des groupes valaisans ont tiré comme suit:

SION la Cible: Gex-Fabry Antoine 95, Lorenz Antoine 94, D'Allèves Maurice 92, Guerne Maurice 91, Savioz André 90.

VIÈGE: Walsecchi 93, Heinzmann Joseph 92, Früh 91, Roux Paul 90, Heinzmann Louis 88.

MARTIGNY: Bardet William 89, Paul Grandchamp 89, Ernest Udriot 88, Pierre Favre 87, Kaufmann 84.

ST-MAURICE: Cartier Otto 89, Bilioux Gérard 86, Ducret André 86, Meytain François 86, Barman Paul 85.

Sion meilleur résultat du premier tour.

Si nous consultons les résultats du premier tour, groupes A et B, nous avons le classement suivant:

1. Sion la Cible 462;
2. Oberwil 460;
3. Bienne Sof 458;
4. Kungoldingen 457;
5. Viège 454.

Il est peut-être intéressant de signaler que les 5 tireurs du groupe ont tiré la Maîtrise au tir cantonal de Martigny. Ils ont obtenu les résultats suivants:

Guerne Maurice 511; D'Allèves 500; Gex-Fabry Antoine 499; Savioz André 498; Lorenz Antoine 494; Soit 4 grandes Maîtrises et une petite... à 1 point de la grande.

Championnat de groupes au pistolet:

Succès de Lourtier et Viège.

Lourtier et Viège se sont fort bien défendus dans cette compétition à l'arme de poing. Ils se sont débarrassés avec aisance de leurs rivaux. Sion n'a pas eu la même chance et le groupe de la capitale se voit éliminé.

Ici, comme à 300 mètres nos groupes sont forts et nous promettent encore de belles satisfactions.



radio-télévision

Mercredi 10 juillet

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 8 h. Fin.

11 h. Manon, Massenet. 11 h. 40 Refrains et chansons modernes. 12 h. Les ballets de Tchaïkovsky. 12 h. 15 Chants des Iles britanniques. 12 h. 50 Avec Eric Coates. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Entre midi et quatorze heures. 14 h. Fin.

16 h. Disques. 16 h. 30 Le Tour de France. 17 h. Musique de danse. 17 h. 10 Destination Thaïlande. 17 h. 50 Artistes en herbe. 17 h. 45 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18 h. 50 Valse du champagne. 18 h.

Jeune couple, 1 enfant, cherche à St-Maurice ou environs appartement 3-4 pièces ou petite maison. Faire offres par écrit au bureau du Nouvelliste sous M. 3086.

55 Le micro dans la vie. 19 h. Le Tour de France. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 C'est toute une histoire, l'opérette. 20 h. 55 Mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 55 Jazz sur l'estrade. 23 h. 15 Fin.

MAIGRIR grâce à NE-CURA

Cure de sveltesse. Le régime lacté sain et de goût agréable

NE - CURA permet à toute personne souffrant d'obésité de perdre de 8 à 10 livres par mois tout en continuant à se bien porter et sans avoir faim.

Une diététicienne qualifiée sera à votre disposition dans notre magasin demain jeudi 11 juillet toute la journée.

Nous serions heureux de vous rendre service en vous invitant cordialement sans aucune obligation d'achat.

Droguerie Gilbert Granges St-Maurice Tél. 5 61 62

Mais non...

**malgré
la canicule
ce n'est pas
un mirage!
...et cela vaut
le déplacement**

Vous trouverez vraiment chez

lynedjian

des **tapis d'Orient**

de toutes provenances, de toutes dimensions et correspondant à tous les usages à enlever en

avec

SOLDES
10, 20, 30, 40 et 50%
de rabais...

achat meilleur à tous points de vue!



Vous y trouverez également un immense choix de tapis mécaniques et de moquettes des meilleures fabrications, sacrifiés au plus bas prix... Profitez-en, vous vous félicitez pendant des années d'avoir fait à des conditions aussi extraordinairement avantageuses l'acquisition du ou des tapis qui manquent chez vous... Car, même en solde, un tapis Lynedjian est toujours un tapis de qualité garantie! Vous avez donc tout avantage à venir dès aujourd'hui

7-9 rue de Bourg - LAUSANNE
même maison: Münzgraben 6 - Berne

Vente autorisée du 10 au 23 juillet

VENTE JURIDIQUE

Le mercredi, 17 juillet 1957, dès 14 h., au Café de la Croix-Blanche à Ollon, l'office des faillites de l'arrondissement d'Aigle procédera à la vente aux enchères publiques, au comptant et à tout prix des biens provenant de la masse en faillite de CORTHESE Mathilde, à savoir:

1 poste de radio Mediator, 1 caisse enregistreuse National, 1 machine à café, 1 divan-couch, 2 fauteuils, 1 guéridon, 2 buffets, 1 canapé, 1 table, 15 chaises, 1 lit, 2 divans, 1 lavabo, 1 table de nuit, 1 armoire à glace, verres à vin blanc, à vin rouge, à apéritif, à café, à bière, mesures 5 dl, 3 dl, 2 dl, 1 dl, assiettes, bols, fourchettes, cuillères, couteaux, etc.

Office des faillites d'Aigle:
E. Gillard, préposé.

Du 10 au 23 juillet

Grande vente

ou

RABAIS

autorisée



sur tous les articles rabais 10%

CHOUX-FLEURS

Plantons de classe:

Roi des géants - Géants blancs - Westlandia - Friker's

Bernard NBURY, Saxon. Tél. (026), 6, 24, 85.

SOLDES

autorisé du 10.7 au 27.7.57

Nous vous offrons un choix énorme à des prix dérisoires

Enfant, chaussure ou sandales depuis Fr. **5.--**

Dame et homme, chaussures ou sandalettes dep. Fr. **10.--**

CHAUSSURES



SION

Les chaussures soldées ne sont pas remises à choix



Le Jus de pommes de vos vergers

Centre séduis de pasteurisation SION

En vente dans toutes les épiceries et cafés

A vendre

Pour cause de dissolution de société on offre à vendre une pompe à moteur à haute pression en bon état de marche. Moteur Bernard 6 cv. Pompe mod. Aécherli. S'adresser à Marcel Gaillard, hort. Le Châble.

Montagne

(Valais)
Couple cherche personne capable pour entretien petit ménage, et cuisine. 3-4 semaines, en août. Petit chalet tout confort. Tél. (021) 24.04.63, ou écrire sous M 5092 au Nouvelliste qui transmettra.

Pressoir

en granit, contenance 55 brantées, à vendre. S'adr. à F. Cutelod, Ollon (Vd).

50 TAPIS

190 x 290 cm neufs, magnifiques milieux moquette, fonds brique ou crème, dessins Orient à enlever, 88 francs pièce.
20 TOURS DE LITS même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 x 120 cm et un passage 80 x 350 cm, à enlever Fr. 67.- le tour de lit.
Port et emballage payés.

W. Kurth, av. de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.



A Viège

MAGASIN

à louer dans nouvelle construction moderne, située près de la gare. Superficie environ 100 m², cave convenant pour dépôt, superficie environ 40 m².

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Imprimerie Mengis, Viège. Tél. (028) 7 22 53.

Messieurs!

Nos

SOLDES

10% - 20% - 30%

Autorisés du 10 au 27 juillet

CHARLY MOIX

CONFECTION

Grand-Pont

SION

Je cherche de suite sommelière

Une fille de cuisine. Débutante acceptée. Weber, Hôtel communal, Yens s/Morges Tél. 7 11 50.

Occasions

deux motos side-car

BSA 650 couplée avec side-car Impérial, Indian, 1200 couplée side-car Impérial. Parfait état. Pour visiter, après heures de travail ou samedi, dimanche. Tonetti, Chemin des Maisonnettes 50, Petit-Lancy, Genève.

MOTOS

A vendre belles occasions, 1 B.M.W., 600 cc. et une B.M.W. 250. Parfait état. Tél. (021) 23 92 72.

Jawa 125

à vendre mod. 56, 8000 km. pour cause d'achat plus fort. Bas prix. Adr.: Gilbert Trachsel, Châtres sur Bex (Vaud).

A vendre belles occasions MOTOS

1 Horex, 1 Maico, 1 T.W.N., 1 Lambretta, 1 Vespa. Le tout, de modèles récents et de prix très avantageux. S'adr. Garage Olympie, Sierre, tél. (027) 5 14 58. Sion, tél. (027) 2 55 82.

A vendre, à Sierre, côté Oucst

deux villas jumelles

de 4 et éventuell. 5 chambres, cuisine, bain, W. C., garage, tout confort moderne. Libre début septembre 1957. Pour tous renseignements, s'adr. à René Antille, agent d'affaires, à Sierre, tél. 5 16 30.

Tabacs-Bazar

demandé à reprendre ou à acheter dans station de montagne. Offres détaillées sous chiffre PM 13711 L à Publicitas, Lausanne.

AVIS AU PUBLIC

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Passages à niveau « La Porte du Scex » et « Le Fenalet »

Installation de demi-barrières

A partir du 17 juillet 1957, les installations de signalisation à feux clignotants des passages à niveau précités de la ligne St-Maurice - St-Gingolph, seront complétés par des demi-barrières qui se ferment automatiquement à l'approche des trains.

Les usagers de ces passages à niveau ont l'obligation de faire arrêt devant les signaux dès que les feux rouges de ces derniers clignotent et que la sonnerie tinte. La fermeture des demi-barrières a lieu 8 secondes après la mise en marche des signaux.

Celui qui ne respecte pas les signaux sera dénoncé pour infraction à la loi sur la police des chemins de fer; celui qui endommage les demi-barrières, le sera sur la base de l'art. 239 du Code pénal.

Direction du 1er arrondissement.

A vendre, éventuellement à louer, dans ville industrielle du Bas-Valais

bâtiment

avec

petit commerce

d'alimentation. S'adresser sous chiffre 8657 à Publicitas Sion.

A vendre

voiture avec remorque

Belle occasion. Tél. dès 18 h. au No 2 24 16 SION.

Vente au rabais

du 10 au 23 juillet

Fourreaux 12.- **12.--**

Jupes lainage à partir de **12.--**

Blouses 8.- 12.- **18.--**

Quelques combinaisons en jersey blanc **7.--**

Articles pour enfants, petites robes, barboteuses, etc. 3.- 5.- **7.--**

COUPONS

avantageux pour robes, tabliers

1 lot socquettes en coton —50 **—90**

1 lot polo pour enfants **3.--**

1 lot chemises à manches pour garçons, No 30-35-36 5.— 6.— **7.--**

Laine dépareillée par 2 et 3 écheveaux à **1.20**

l'échev.

Pendant la vente 15% de rabais sur les articles non baissés

GIROD SOEURS, MONTHEY

Chauffage au mazout

A VENDRE: 2 installations complètes, soit chaudières « Idéal », brûleurs « Cuénod », citernes env. 5000 l., radiateurs et accessoires.

Chantier Magasins vêtements Frey, Grand-Pont 16, Lausanne, P. Vonlanden, entrepreneur, Tél. 24.12.88.



Un chèque pour Tüsch

Lors du voyage d'information que les membres du Conseil fédéral ont effectué à la fin de la semaine dernière dans le canton du Valais, principalement pour se renseigner sur les conditions d'existence des populations alpêtres de cette région du pays, le président de la Confédération, M. Streuli, qui se rendit à Taesch, accompagné du vice-chancelier M. Weber, a remis au président de la commune durement éprouvée par les débordements de la Viège un chèque de 10 000 francs pour les premiers secours aux sinistrés.

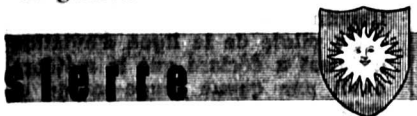
Zermatt

Aucune nouvelle du disparu

Nous signalions hier la disparition de M. Edouard Hofer de Lausanne, en excursion dans la région de Zermatt. Une colonne de secours est partie vers le Cervin hier et a exploré ses abords.

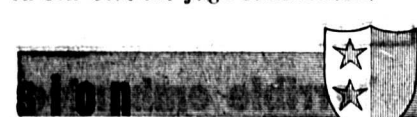
M. Geiger a également survolé les lieux. Ces recherches n'ont donné aucun résultat.

Etant donné l'enneigement actuel de cette cime, il paraît peu probable que M. Hofer ait pu vouloir tenter d'en faire l'ascension sans l'aide de guides.



Chute grave

Hier, Mlle Hedwige Baumann a été victime d'un accident de moto entre Sierre et Salquenen. Portant, des plaies et souffrant de contusions elle a été conduite à l'hôpital de Sierre où son état est jugé satisfaisant.



Nos hôtes

Inf. part. — Le comité permanent franco-suisse du port de Marseille, fait actuellement une tournée en Suisse. Hier, à 21 heures, ces personnalités furent reçues à la Majorie à Sion, par une délégation du gouvernement, comprenant M.M. Lampert, chef du département de l'Intérieur et Norbert Roten, chancelier. Après avoir dégusté la raclette traditionnelle, nos hôtes eurent le plaisir d'applaudir la Chanson valaisanne. Aujourd'hui, ils se rendront au barrage de la Grande Dixence.

Que d'eau !

Le service des eaux a dû intervenir pour réparer un hydrant dont la vanne était abîmée et qui laissait jaillir dans la rue du Midi, non loin des magasins Gonset, des torrents d'eau. L'événement avait attiré de nombreux badauds.

Arrestation

La police municipale de Sion a procédé à l'arrestation pour vagabondage d'un ressortissant italien nommé V. G., originaire de Novarre, qui séjournait à Sion sans moyen d'existence avouable.

Les potins de la Capitale

Le sommeil de la marmotte

La marmotte est un mammifère rongeur de la famille des sciuridés. Ce sont de petits animaux fort sympathiques, de taille moyenne, à tête aplatie et oreilles courtes. Leur queue est fournie et touffue. On en connaît une quinzaine d'espèces. La marmotte commune appelée aussi marmotte des Alpes se rencontre en Valais et subit le sommeil hivernal. Elle vit en sûreté dans les terriers. On la chasse pour sa chair qui rappelle vaguement celle du lapin, pour sa fourrure et aussi sa graisse excellente contre... les rhumatismes.

Ce jour-là, Gégène, chef du service cantonal de la chasse, était confortablement assis dans un des fauteuils garnissant son bureau au Palais du Gouvernement. Il était en train d'étudier la vie et les mœurs de ses amis... les chamois.

Tout à coup, on frappa à la porte. — Entrez, s'écria Gégène. Un garde-chasse se présente devant son chef, rectifie sa position et déclare : — Je viens de trouver cette tête de bête.

Il posa l'objet sur le bureau. Gégène prit la tête de l'animal. — Où l'avez-vous trouvée ? — Dans la « genille » d'un chien.



Gégène examina cette tête de plus près, la retourna, la palpa et s'écria : — C'est la tête d'une marmotte. — C'est bien ce que je pensais, rétorqua le garde.

— Vous ne connaissez pas le propriétaire du chien, car nous sommes en présence d'un cas typique de braconnage. — Ma foi non. — Eh bien nous le trouverons. Je vais donner des instructions en conséquence. Je vous remercie, vous pouvez disposer.

*

Une demi-heure plus tard les fins limiers de la police de sûreté se trouvaient dans le bureau du chef. Gégène les mit au courant de la situation.

— Avez-vous de grosses affaires pendantes en ce moment, demande le chef.

— Non répond l'un des inspecteurs. Une évasion au pénitencier, une bagarre dans les Mayens et un incendie suspect. Rien de bien grave.

— Très bien rétorqua Eugène, je veux connaître le plus vite possible l'auteur du braconnage. Allez, Messieurs, en piste, je vous fais confiance.

Les policiers commencèrent immédiatement leur enquête. Après avoir entendu le garde-chasse, leurs investigations se poursuivirent du côté de Salins. Le détenteur du chien fut bientôt découvert et entra dans la voie des aveux. Conduit à Sion, il confirma sa déposition avec, cependant, une petite restriction. Son chien avait bien égorgé une bête, mais pas une marmotte, un lapin. On lui présenta la tête. Il maintint ses déclarations. Un vétérinaire fut alors consulté et déclara, également qu'il s'agissait bien de la tête d'un lapin.

Il ne restait à Eugène pas autre chose à faire que de clôturer l'instruction de l'affaire.

Il rentra chez lui légèrement désorienté et se coucha.

Le lendemain, c'était un dimanche, son épouse lui apporta comme d'habitude son café au lait au lit. Il était dix heures.

— T'es-tu bien reposé ? demande madame Gégène.

— Moi, répondit son mari, « j'ai dormi comme une marmotte. » Virgile.

Mise en eau du barrage de la Grande-Dixence

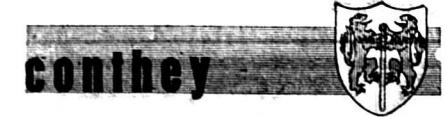
Les opérations de mise en eau du barrage de la Grande Dixence auront lieu, sauf imprévu, le mercredi 17 juillet. Elles seront marquées sur le chantier du Chargeur par une petite manifestation.

Actuellement, les galeries et prises d'eau d'Arolla sont achevées et les eaux captées dans cette vallée sont amenées dans le Val des Dix où elles peuvent être accumulées grâce au nouveau barrage dont la hauteur est actuellement de 182 mètres. La centrale de Fionnay est en voie d'achèvement et il sera possible, dès la mise en eau, d'y faire tourner deux des six groupes qui y seront installés.

Savièse

Un tracteur à l'eau

M. Englebert Héritier se rendait à l'alpage au volant de son tracteur sur la remorque de laquelle avaient pris place Mlles Anna Reynard et Alice Héritier. En pleine pente, le moteur cœla et les freins n'ayant pas fonctionné, le véhicule amorça une marche arrière qui le conduisit dans la rivière qui coulait le long du chemin. Son conducteur s'en tira sans aucun mal. Par contre les deux jeunes filles, qui avaient sauté du tracteur en mouvement sont blessées aux jambes.



Nendaz

Inalpe

Les inalpes attirent chaque été quantité de curieux dans les alpages. En plus du plaisir de jouir d'un air pur par ces suffocantes chaleurs, il y a l'attraction des joutes de vaches. Le pittoresque de celles-ci n'a pas besoin d'être souligné. Une foule considérable assistait à l'inalpe de Combire (Nendaz). La corrida fut vivement disputée et c'est Lionne appartenant à Alphonse Praz, conseiller, qui cette année encore a évincé toutes ses concurrentes.

Un participant.

« Nouvelliste valaisan » le plus fort tirage du canton



FULLY

Aide aux producteurs d'abricots

Les autorités fédérales et communales envisagent d'accorder une aide aux producteurs dont la récolte d'abricots a été endommagée par les gels d'avril et mai 1957. Les formulaires d'enquête pour déterminer les pertes sont à disposition au secrétariat communal et doivent être remplis pour le 15 juillet au plus tard. Après cette date aucune demande ne sera prise en considération.

L'administration communale.

Riddes

Cambrioleur pincé

Un nommé E. G., originaire d'Ayent a été arrêté par la police cantonale pour cambriolage. Il s'était introduit par effraction dans les cantines de la centrale Riddes-Nendaz, avait tenté de fracturer le coffret, puis s'était rabattu sur le contenu de la caisse et sur diverses marchandises d'une valeur de 500 francs.

Isérables

Mort pendant son travail

M. Emile Gillioz, âgé de septante ans travaillait aux champs avec son épouse au lieu dit La Muraz, non loin du cimetière d'Isérables lorsqu'il fut foudroyé par une crise cardiaque.

Le défunt avait élevé une famille de neuf enfants. Nous leur exprimons notre sympathie pour le deuil qui vient de les frapper ainsi.



La représentation des Cosaques du Don à St-Maurice

Après avoir parcouru l'année dernière la Suède jusqu'en Laponie, les cavaliers cosaques du Don furent l'attraction des « Semaines de fêtes d'été » aux alentours de Stockholm avec leurs Vayonnaya Kheetrost Kazakoff, cela veut dire stratégie de guerre des cosaques, en enthousiasmant des centaines de milliers de spectateurs, ils viennent maintenant vu le grand intérêt qu'on leur porte dans nos stations de vacances d'été, de nouveau chez nous.

Ainsi, on peut une fois de plus compter avec l'exécution du programme de ces frères de race de Serge Yaroff chantant et successeurs d'un conquérant de la Sibérie, Jermak, qui tiendra le haut de leurs meilleures évolutions de Djigitovka.

Les cosaques en général, ne sont pourtant plus si sauvages qu'au temps de la guerre suisse de Napoléon, où ils capturaient une fois, suivant l'histoire bâloise, dans une ferme d'Allschwil, du dos de leurs petits chevaux des steppes en plein galop des poules pour les manger crues immédiatement. Mais ils sont restés tout de même assez « romantiques » pour, avec leurs jeux caucasiens, chants populaires et danses folkloriques sur la piste éclairée, rester dans la mémoire des visiteurs pour toujours.

Actuellement, à l'occasion du nouveau recrutement de dragons dans l'armée suisse, ces Centaures aux jambes courbes du Don, Kuban et Terek, trouveraient parmi ces amateurs du cheval des bons amis. Comme clou du programme, les visiteurs admireront une fois de plus la pyramide d'hommes de trois étages avec le drapeau noir-jaune-rouge des anciennes républiques de Cosaques et le fanion suisse au-dessus des corps se balançant, représentant le symbole de peuples de deux parties culturelles différentes du monde, mais enflammé par le même idéal de liberté. Et quand, à la fin, le chant « Ma steppe natale » s'élève sur le terrain, plus d'un œil deviendra humide. Et bien des cœurs, en pensant à ces globetrotters sans peur, battra plus haut, car ils sont petits en nombre, mais grands dans l'âme, ayant écrit par les traces de leurs chevaux dans les diverses parties du monde une belle histoire d'intrépidité.

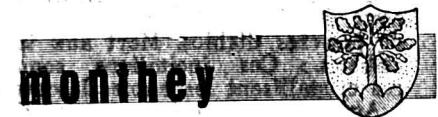
Le spectacle chez nous à St-Maurice aura lieu le dimanche 14 juillet, à 15 heures.

(Pour plus de détails veuillez lire l'annonce s.v.p. !)

Evionnaz Collision

Hier, un camion du domaine de la Sarvaz portant plaques VS No 5388, chargé de fraises roulait en direction de Martigny.

Entre Evionnaz et La Balmaz, il voulut devancer une voiture, à ce moment survint en sens inverse un véhicule. Le chauffeur du poids lourd donna un violent coup de volant sur la gauche pour éviter la collision. La chaussée étant rendue glissante par la pluie, le camion fit un tête à queue, bascula et s'aplatit contre le fossé qui longe la chaussée. Les deux occupants de la cabine, MM. Antonioli, de Saxon et Gallay de Massongex sortent sans mal de l'aventure. Le camion a subi de légers dégâts matériels, quant aux fraises, les rescapées serviront à la confiture.

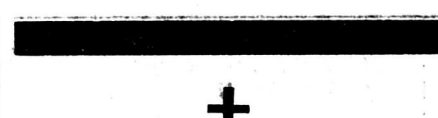


Résultat Tombola de la fanfare L'Avenir, Collombey.

1er prix: No 349; 2e prix: No 497; 3e prix: No 128.

Prix de consolation: Nos 358 et 360.

Les lots sont à retirer chez Monsieur Claude Donnet, Collombey.



Monsieur le Rév. Chanoine Auguste METRAL, Abbaye de Saint-Maurice;

Madame Veuve Léonce METRAL-GARETTI, à Martigny;

Monsieur et Madame Roland METRAL-CRETTEUX et leurs enfants Gérard, Pierre-André et Claudine, à Martigny et Melbourne;

Monsieur et Madame André METRAL-PIOTA et leur fille Christiane, à Genève;

Monsieur Jules HEINZEN, à Genève;

Monsieur et Madame Jacques METRAL-WEUSTOFF, à Monthey;

Monsieur et Madame Henri METRAL-CHEVILLON, et leur fils Roland, à Martigny;

Monsieur et Madame Jean-Claude METRAL-HUISSOUD, et leur fils Bernard, à Genève;

Madame et Monsieur Jacques MAURER-METRAL, à Lausanne;

Monsieur Adrien METRAL, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Lausanne et Bâle;

Les familles HEINZEN et METRAL-HEINZEN, à Martigny, Genève et en Espagne;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Veuve

Henri METRAL

née Adeline HEINZEN

leur très chère maman, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée dans sa 76e année, après une longue maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le 11 juillet, à 10 heures, à Martigny.

Départ de l'hôpital à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On est prié de ne pas faire de visite.

Le Conseil d'administration des Fabriques de Tabac Réunies S. A. a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Fritz SCHUERCH-SIEBURG

président d'honneur

et pendant de longues années président du Conseil d'administration.

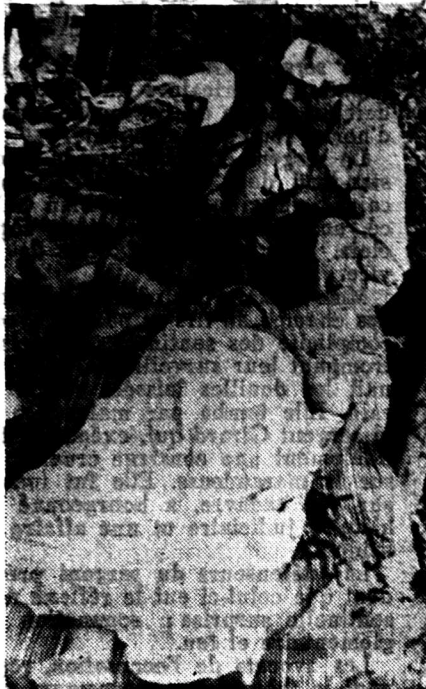
Cet homme de cœur qui a consacré sa vie au service de l'entreprise, a contribué dans une large mesure à son développement grâce à son énergie et à ses qualités exceptionnelles.

Un culte sera célébré en l'église protestante de Villeneuve samedi 13 juillet 1957, à 11 heures.

Le dépôt de l'urne funéraire aura lieu au cimetière d'Huémnoz-sur-Oillon dans la plus stricte intimité.

Neuchâtel-Serrières, le 8 juillet 1957.

Violent tremblement de terre en Perse



Le tremblement de terre le plus violent jamais rencontré en Perse a fait un très grand nombre de victimes et a causé des dégâts très importants. On ne connaît pas encore toutes les conséquences, mais on doit compter avec plus de 2 000 morts, 6 000 blessés, et 50 000 sans toit. Notre photo dramatique originale montre une famille, qui a pu se sauver de sa maison détruite avec des blessures à la tête et sous l'impression du choc, mais heureux d'avoir sauvé la vie.



Madame Germaine FAVRE COTTER et ses fils Freddy et Norbert, à Martigny-Ville;

Madame Veuve Rosine FAVRE-COLLOMB, à Martigny-Ville;

Monsieur et Madame Denis FAVRE, à Martigny-Ville;

Madame Cécile FAVRE, à Martigny-Ville;

Monsieur et Madame Pierre FAVRE et leurs enfants, à Martigny-Ville;

Monsieur et Madame André CHAMBOVEY et leurs enfants, à Martigny-Ville;

Monsieur René FAVRE, à Martigny-Ville;

Monsieur et Madame Joseph COTTER et leurs enfants, à Vétroz et Saxon;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marius FAVRE Coiffeur

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, décédé dans sa 68e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le jeudi 11 juillet, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part. Selon le désir du défunt le deuil ne sera pas porté.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Emile FRASSEREN

à Trient, exprime sa plus vive reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à sa dure épreuve.



Monsieur Joseph DUROUX

et leur parenté remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs, leur ont prouvé leur sympathie, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, et tout spécialement la Direction de Banques suisses à Genève, leur personnel ainsi que la Maison Bianas à Diepflingen.

Des sergents embêtants

Le sergent Girard des forces d'occupation américaines au Japon gardait un champ de tir, morné étendue d'herbe foulée et rouillée.

Le sergent était bâti sur le modèle standard des sous-officiers américains : un grand garçon bien balancé, aux traits poupins et au regard clair. Mais ce sergent était de service.

Mme Sakai rôdait aux alentours des champs de tirs et parfois avec la complicité des sentinelles, parfois en trompant leur surveillance, elle ramassait les douilles laissées sur le terrain. Elle tomba par malchance sur le sergent Girard qui, exécutant trop fidèlement une consigne cruelle, tira sur la maraudeuse. Elle fut tuée et, sur son cadavre, a bourgeonné une histoire judiciaire et une affaire politique.

Les défenseurs du sergent prétendent que celui-ci eut le réflexe de la sentinelle surprise : sommation réglementaire et feu.

Les avocats de l'accusation, reprenant la thèse du gouvernement américain affirmant que Girard attira la Japonaise et l'encouragea à ramasser les douilles.

Le juge fédéral McCarraghy a déclaré que les droits dont jouit le sergent Girard en vertu de la Constitution américaine seraient violés s'il était jugé par les Tribunaux japonais.

Au contraire, MM. Eisenhower, Dulles et autres dirigeants, ont estimé que la remise de Girard au juge japonais était un acte conforme aux « intérêts supérieurs » du pays. Le gouvernement américain n'a pas le droit d'empêcher le Japon de poursuivre quelqu'un pour un délit commis sur son territoire parce qu'il n'existe pas d'immunité face à la loi japonaise. Ces deux thèses sont affrontées devant la Cour suprême des USA.

Les circonstances de l'assassinat sont obscures et même si Girard a fait les sommations, il n'est pas impossible qu'il ait en fait commis un meurtre sous le couvert d'une précaire légalité. Un champ de tir n'est pas un lieu stratégique et une fois les sommations prononcées, le sergent pouvait se rendre compte, s'il ne le savait pas auparavant, de qui il s'agissait. Ce sont là les habitudes équivoques que l'on retrouve dans tous les délits.

Ce meurtre, cet accident ou cet acte de service a provoqué une querelle judiciaire qui met en cause le statut des forces d'occupation.

En fait, la politique a poussé son groin dans cette histoire.

Il y a quelques semaines, un autre sergent américain abattait, à Formose, un Chinois qui, paraît-il, contemplait, l'œil humide et les mains frémissantes, une jeune Américaine en tenue d'Ève. Un meurtre fut commis par pudeur ! Le sergent, protecteur, fut dérobé aux autorités de Formose et emballé vers les USA. La population furieuse passa sa colère sur d'autres Américains.

Une vague de propagande déferla. La Chine communiste s'empara de ces faits et les tordant au gré de ses intérêts, en exprima du vitriol. « Les Américains vous oppriment. Ils tuent pour des bagatelles, pour le plaisir, de pauvres diables. Mort aux impérialistes. » Ces incitations sommaires cristallisent les haines latentes.

Aussi, les autorités américaines, qui veulent garder leurs bases orientales et si possible quelques amitiés, ont-elles décidé, dans le cas Girard, de ne pas fournir aux Japonais l'occasion de manifester les mauvais sentiments qu'ils nourrissent à l'égard des occupants. Il ne serait pas étonnant que le gouvernement des USA ait admis avec empressement la thèse des accusateurs : « avoir attiré la

Japonaise et l'avoir encouragée à ramasser les douilles. »

Les Japonais se saisirent de cette malencontreuse histoire pour traduire leur rancœur.

La défaite leur a interdit tout espoir de grandeur temporelle.

Deux perspectives médiocres s'offrent à eux : faire partie du système maritime américain ou croître dans l'orbite sino-russe.

En mettant les choses au mieux, les Japonais ne joueront désormais plus que le rôle de médiateurs entre les grandes puissances.

A cette humiliation charriée par l'histoire s'ajoute celle de l'occupation.

Aucun peuple ne supporte aisément une présence étrangère même si celle-ci s'efforce de paraître aimable.

Les blancs vainqueurs ont modelé sinon bouleversé le Japon. Les Américains ont imposé leur façon de vivre. Ils ont détruit des hiérarchies ancestrales et contraint le demi-dieu Mikado à devenir un roi constitutionnel.

Ces bouleversements sociologiques ont été douloureusement ressentis par les Japonais qui, mutilés, et presque privés d'avenir, cherchent désespérément à retrouver une grandeur évanouie.

Aussi les Américains ne désirent pas que l'affaire Girard provoque des réactions populaires anti-yankees.

Ils essaient de limiter la casse. Ils espèrent que le prochain départ des troupes apaisera les Japonais.

Mais ceux-ci n'en continueront pas moins à penser qu'ils sont contraints de servir les USA et de subir leurs directives politiques.

Ces contraintes parfois nécessaires agacent les peuples soumis par leur faute à ces nécessités.

Jacques Helle.

Moulay Hassan, prince héritier du Maroc

RABAT, 10 juillet. (AFP.) — En présence d'une quinzaine de milliers de personnes rassemblées sur la place du palais impérial le sultan du Maroc a annoncé mardi soir l'accession de son fils aîné Moulay Hassan au titre officiel de prince héritier du trône chérifien.

Le souverain a souligné que c'était « à la demande du peuple marocain », exprimée par les voix du gouvernement, de l'Assemblée nationale consultative, des partis politiques, des Oulemas, des syndicats, que le prince Moulay Hassan se voyait ainsi appelé à la succession du trône.

« Nous le consacrons donc prétendant et héritier de notre trône avec mission d'assumer le pouvoir souverain après nous et de présider aux destinées de l'Etat ».

L'Autriche accablée de chaleur

VIENNE, 10 juillet — (APA) — La vague de chaleur a provoqué en Autriche de nombreux accidents et incendies. 76 personnes sont mortes par insolation ou noyade. L'eau du Danube a atteint 21 degrés, celle du Woerthersee 28 degrés. Les rues de Vienne et des autres villes autrichiennes étaient comme mortes dimanche dernier. Les plages et bains publics n'ont pu accueillir tous ceux qui étaient en quête de fraîcheur. La consommation d'eau s'est dangereusement accrue. La commune de Vienne a tenté de sauver les parcs en les arrosant avec l'eau du Danube. Conséquence inattendue de la pénurie d'eau : un incendie s'étant déclaré, un paysan n'a pu l'éteindre qu'en sacrifiant toutes ses réserves de cidre et de vin, soit plus de 1 000 litres. La sécheresse, qui dure depuis un mois, a causé des pertes importantes à l'agriculture. Des cultures de céréales ont été partiellement brûlées par le soleil. Seules les vignes semblent tirer profit du temps beau et chaud.

Typhus persan

TEHERAN, 10 juillet. — (Ag Reuter) — Une épidémie de typhus a éclaté à Sanghel, village près de la mer Caspienne, qui a subi les plus grands dommages lors du récent tremblement de terre. Des centaines de victimes ne sont pas encore enterrées. Des médecins et du personnel sanitaire ont été appelés pour enrayer la maladie que le tremblement de terre a fait. On compte 1108 tués dans la ville d'Amoul.

Chute mortelle d'un bambin

ZURICH, 10 juillet. (Ag.) — Lundi soir, à Zurich, un garçonnet de 4 ans, le petit Max Fuellemann, avait grimpé sur le rebord d'une fenêtre pour jouer, sans tenir compte des avertissements des voisins. Il fit une chute de quatre mètres dans la cour, allant s'écraser sur une motocyclette. Grièvement blessé, il est décédé à l'hôpital.

L'Assemblée française adopte les traités de l'Euratom et du Marché commun

PARIS, 10 juillet — (AFP) — C'est à une majorité plus importante que ne le prévoient les pointeurs les plus optimistes (106 voix pour le Marché commun, 94 pour l'Euratom), que l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier, au nom de la France, les traités communément qualifiés d'eurocéens.

Le texte doit être soumis maintenant à l'examen du Conseil de la République, mais le vote des sénateurs ne fait aucun doute et les opposants ne peuvent livrer au Luxembourg qu'un baroud d'honneur.

La majorité qui s'est dégagée comprend les socialistes, le MRP, les indépendants, à quelques exceptions près, les radicaux de la nuance Maurice, ainsi que les radicaux valaisiens, MM. Bourges-Maunoury et Maurice Faure.

L'opposition groupe les communistes, les poujadistes, les républicains sociaux, encore que ces derniers participent au gouvernement, ainsi que ceux des radicaux qui sont restés fidèles à M. Mendès-France.

Le plaidoyer de M. Bourges

PARIS, 10 juillet — (AFP) — M. Bourges-Maunoury a prononcé mardi, devant l'Assemblée nationale, un plaidoyer en faveur de la construction européenne.

« En aucun cas, a-t-il dit, la France ne peut se permettre de rester à l'écart d'un mouvement international de développement des échanges, la voie vers la prospérité. »

« Que signifierait un « non » opposé par la France à une forme de coopération internationale, alors que tant de précautions ont été prises à l'égard de ses intérêts fondamentaux. »

Comment serait compris ce refus sinon comme un aveu de faiblesse et comme un signe de déclin. »

Aggravations des pouvoirs spéciaux

PARIS, 10 juillet. — (AFP.) — Le Conseil de cabinet a étudié et mis au point définitivement les termes de la lettre rectificative à la loi sur les pouvoirs spéciaux.

Cette lettre comporte trois innovations. La plus importante, c'est qu'il sera possible d'assigner à résidence les individus condamnés pour atteinte à la sûreté extérieure ou intérieure de l'Etat, rébellion, menaces, extorsion de fonds, reconstitution de ligues dissoutes, de milices privées ou de groupes de combat, de détention, port ou trafic d'armes ou d'explosifs. Ce texte ne peut avoir d'effet rétroactif. En second lieu, la lettre prévoit un emprisonnement d'un mois à un an et une amende de 50 000 à 500 000 francs fr. pour ceux qui ne se soumettront pas aux dispositions de l'arrêté d'assignation. Il n'y aura pas de camp d'internement. Les individus astreints à une limitation de leur liberté ne pourront quitter un certain périmètre. Il pourra être procédé à des perquisitions domiciliaires de jour et de nuit pour rechercher les auteurs des infractions énumérées ci-dessus.

MULHOUSE. — M. René Coty, président de la République française, a réaffirmé mardi à Mulhouse que la France n'abandonnerait jamais les Français et les Européens d'Algérie.

Le Dr Salk à la IVe Conférence internationale de la poliomyélite à Genève

Par une allocution du Conseiller fédéral Philipp Etter, s'est ouverte la IVe Conférence Internationale de la poliomyélite à Genève. Des médecins du monde entier se sont réunis pour discuter les meilleures mesures pour combattre cette grave maladie. L'inventeur du vaccin Salk était venu personnellement au Congrès de Genève pour exposer son point de vue (à gauche). Une exposition technique accompagne la conférence de Genève où on vit, à part des poumons d'acier, des appareils modernes et petits pour la respiration artificielle (photo à droite).



Les étudiants de Berlin protestent contre les plans d'étude de l'Etat



Comme il y a quelque temps les étudiants français, les étudiants allemands eux aussi ne sont pas contents de leurs autorités. Notre photo montre une petite partie des étudiants rassemblés dans une rue de Berlin pendant une allocution du ministre Ernest Lemmer, après avoir protesté contre le plan de l'Etat qui veut subventionner les études de façon jugée peu satisfaisante

Les travaux des paysans montagnards

BROUGG, 10 juillet. (Ag.) — Le groupement suisse des paysans montagnards, présidé par le conseiller national Zeller, de Walenstadt, a examiné les problèmes actuels de l'agriculture de montagne, et en particulier le projet d'ordonnance sur l'élevage du bétail bovin et du petit bétail. Cette ordonnance a une très grande importance pour les paysans montagnards. Il s'agit encore de préciser le rôle des cantons et des associations d'élevage, ainsi que la question du financement de cette mesure d'encouragement à l'élevage du bétail. Le comité va poursuivre la discussion et tiendra sa prochaine séance à la mi-août.

Le comité s'est également occupé de la vente de bétail de l'automne prochain. Il recommande aux cantons de la plaine d'abattre le plus possible d'animaux tuberculeux et atteints de la maladie de Bang pendant les mois de juillet et d'août, pour les remplacer en automne par des bêtes de montagne saines.

Le comité a enfin parlé de la « collecte pour les paysans montagnards », créée le 7 avril dans le Schanfigg, à l'insu du groupement. Les deux organisations ont pris contact, et il s'est avéré que leurs buts sont semblables, de sorte qu'elles vont collaborer.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Un énorme météore

HONOLULU, 10 juillet. (AFP.) — Un énorme météore a éclaté dans la nuit de lundi au-dessus d'Hawaï, illuminant toute l'île de Maui.

Un pilote de la ligne d'aviation d'Hawaï a déclaré que le météore avait une queue rouge-orange et qu'il avait éclaté avec une immense flamme blanche, « si brillante que l'on pouvait voir les montagnes à 15 km. comme en plein jour ».

M. E. Bryan, conservateur du musée d'Honolulu a dit de son côté qu'il n'avait jamais rien vu de toute son existence qui atteignit l'amplitude de ce météore.

Terrible embardée

Deux tués

LA CHAUX-DE-FONDS, 10 juillet. — (Ag.) — Une automobile française conduite par l'abbé Feuvrier, de Besançon, et dans laquelle avaient pris place la mère, le frère, deux sœurs du conducteur et un autre abbé, a fait mardi soir une terrible embardée sur la route des Eplatures, entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Elle a heurté un arbre avec une telle violence que Mme Feuvrier, mère du conducteur, et l'abbé Didier, ont été tués sur le coup. Les quatre autres personnes ont subi des commotions si fortes qu'elles ont dû être transportées à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, où elles n'ont pu encore être interrogées en raison de leur état.

Israéliens et Syriens recommencent la petite guerre

JERUSALEM, 10 juillet — (AFP) — Un porte-parole militaire israélien a signalé qu'au lieu d'observer le cessez-le-feu à la date fixée, les syriens ont ouvert le feu de puissants mortiers et de mitrailleuses, à 20 h. 30 (heure locale) contre Kibboutz de Gonen. Un ouvrier a été tué. Sept policiers des patrouilles de la frontière ont été blessés.

Le cessez-le-feu a été ordonné pour 21 h. 45 (heure locale) à la frontière israélo-syrienne, par la Commission de contrôle de l'armistice, après que trois ordres analogues n'eurent pas été suivis par les syriens.

Les autorités d'Israël ont accepté d'observer cette consigne, même si les Syriens continuent à tirer. Elles déclarent que l'échange de coups de

feu qui se poursuit actuellement dure depuis plus de neuf heures, débutant par une attaque contre la police israélienne, à midi, après quoi les Syriens ont ouvert le feu au mortier. Ensuite, échange sporadique d'artillerie.

La version syrienne

DAMAS, 10 juillet — (AFP) — Une unité israélienne, appuyée par un détachement de chars, a attaqué aujourd'hui mardi à 12 h. 15 (heure locale) un de nos postes qui s'est trouvé dans l'obligation de riposter, a déclaré mardi soir à la radio de Damas un porte-parole militaire syrien.

Les observateurs de l'ONU alertés par les autorités syriennes, a ajouté le porte-parole, sont arrivés sur place et ont demandé au poste syrien de cesser le tir. Notre poste a donné satisfaction à cette demande, mais la force israélienne, refusant de s'y conformer, a poursuivi le tir, blessant deux femmes et deux enfants. Elle n'a cessé le feu qu'à 16 h. (heure locale), soit une heure trente après l'arrivée des observateurs. A 18 h., les Israéliens ont repris leur tir qui a duré une heure et demie.

Appel au calme

GENEVE, 10 juillet. — (Ag.) — Le secrétaire général des Nations Unies, M. Hammarskjöld, qui se trouve actuellement à Genève, a pris des mesures d'urgence pour appuyer l'ordre de cesser le feu du colonel Byron V. Leary, chef d'état-major par intérim de l'organisme de surveillance au Moyen-Orient.

Le secrétaire général a adressé un appel aux deux gouvernements pour qu'ils respectent l'ordre de cesser le feu. Des derniers renseignements reçus mardi soir, il ressort qu'on a abouti à un cessez-le-feu.